



# Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE  
et du Parc naturel régional du Gâtinais français



## fêtons notre belle église

*Bonnes vacances d'été*

**1<sup>ère</sup>**  
chasse  
aux œufs



**TA Travaux Agricoles du Gâtinais**



Entreprise de travaux agricoles  
Bernard Lachenait

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06

*Entreprise de travaux agricoles*

**Chouffot S.A.S.**



*Votre lien avec la nature*

Votre spécialiste en matériels parcs et jardins  
Matériels et Actualité sur [www.chouffot.fr](http://www.chouffot.fr)  
Av. Saint Rémi - 91540 Fontenay Le Vicomte

Lundi au Vendredi  
de 8h00 à 12h30  
et de 13h30 à 18h30

Samedi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

Tél. 01.69.90.70.70

Bon appétit!

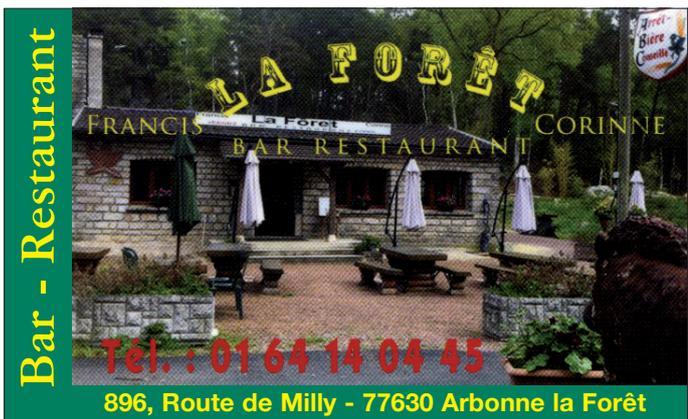


**Darégal**  
LE+Taste

Fraichement ciselé et juste surgelé

Toutes nos recettes sur [www.daregal.com](http://www.daregal.com)

**Bar - Restaurant**



**LA FORÊT**  
FRANCIS CORINNE  
BAR RESTAURANT

Tél. : 01 64 14 04 45

896, Route de Milly - 77630 Arbonne la Forêt

S.A.R.L. **RODRIGUES**



MAÇONNERIE GENERALE  
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES  
COUVERTURE - ZINGUERIE  
CHARPENTE - CARRELAGE

45, rue de Cochet - 91490 MOIGNY-sur-ECOLE  
Tél : 01 64 98 48 63

**SORET**  
Père et Fils



Peinture - Décoration  
Revêtement sols et murs  
Ravalements

23, rue du 8 Mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél. : 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54

Choisissez l'Alternative

Délégation de Services Publics  
Marchés Publics  
Prestations de Services  
Eau Potable et Assainissement



**NANTAISE DES EAUX SERVICES**

Membre du Groupe GELSENWASSER

Rue Denis Papin  
77390 VERNEUIL L'ÉTANG  
Numéro client : 0 969 320 404  
Fax : 01 64 07 33 05  
[www.ndes.fr](http://www.ndes.fr)

**ENTREPRISE DE BATIMENT**

maçonnerie-BA-plâtrerie-couverture-carrelage

**BRÉGÉ**

34, route de Sermaises - 45330 MALESHERBES  
Tél. 02 38 34 62 63

**SICAE**

*Une seule passion : Servir nos villages !*

Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité  
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes

14 C avenue Carnot - 91590 CERNY  
Tél. 01.69.90.65.43 - Fax 01.64.57.72.11  
Dépannage : 01.69.90.65.41  
E-mail : [sicae-lfa@sicae-lfa.com](mailto:sicae-lfa@sicae-lfa.com)  
[www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)

Distribution Publique d'Énergie Électrique

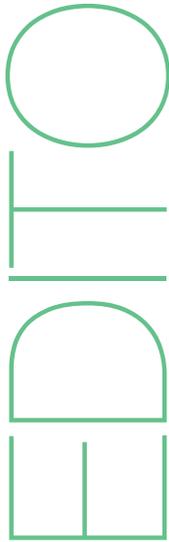
**RESTAURATION SUR PLACE ET EMPORTÉE**

**PIZZAS AU FEU DE BOIS**



Midi avant 14h30/Soir avant 21h00  
Bar - Tabac - Presse - Dépôt de pain  
Épicerie - Produits du Terroir

Ouvert du mercredi au dimanche  
de 7h30 à 21h00  
mail : [bar.a.thym@orange.fr](mailto:bar.a.thym@orange.fr)



## Le développement durable est devenu incontournable

Le développement durable est devenu incontournable dans l'exercice des politiques publiques, c'est pourquoi, il nous a semblé prioritaire de lancer un vaste chantier de réflexions autour d'un diagnostic sur notre village dès fin 2012 dont nous clôturons la première grande étape que constitue notre Agenda 21.

Cela a consisté à définir, avec tous les Moignacois qui le désiraient et de façon transversale, un vaste plan d'actions environnemental, social, économique et solidaire, pour mettre en place à l'échelon local les principes du développement durable tels que définis au sommet de la Terre de Rio et ceci tant pour nous, habitants de Moigny, que pour la planète et les générations futures.

Car c'est avec vous tous, habitants, acteurs économiques, enseignants, bénévoles, services municipaux et élus que nous avons souhaité conduire une véritable politique de développement durable adaptée à nos spécificités, nos atouts, nos aspirations, dont le contenu opérationnel est consultable sur le site de la commune ou en mairie.

Notre action se veut ambitieuse, imaginée sur la base d'idées parfois novatrices. Mais ce qui peut sans doute la caractériser le mieux, c'est qu'elle a été intégralement pensée collectivement. En effet, la participation du comité de pilotage à l'écriture de ce projet de société a toujours été au centre de nos préoccupations pour nous aider à faire de nos envies une réalité.

Ce document est donc **le premier Agenda 21 de Moigny** ; il est le fruit d'un long travail, intense, mené avec vous, citoyens et citoyennes de notre village. Il engage le village sur la voie du développement durable et constitue un programme d'avenir, exigeant et résultant d'une politique volontariste de Moigny qui vise non seulement à préserver son patrimoine naturel mais aussi à améliorer l'aménagement de son territoire dans une vision solidaire de celui-ci. Ce sont vos idées qui constituent sa trame.

Cette démarche permettra de répondre aux grands enjeux environnementaux qui se posent à nous, mais c'est aussi et surtout, une aspiration généreuse à un monde plus humain qui met l'homme au cœur de ses préoccupations dans un environnement préservé.

« Penser global, agir local » ce principe souvent répété du développement durable incite à penser aux enjeux planétaires, mais il est nécessaire d'agir directement au plus près des problèmes : à l'échelle de notre village.

Cet Agenda 21 est d'ores et déjà composé de 60 fiches actions déclinées en une centaine de mesures destinées à engager la commune dans le développement durable pour les années à venir, mais l'aventure ne fait que commencer et je compte sur chacun d'entre vous pour qu'elle se poursuive.

Merci à tous pour votre implication passée et pour celle à venir, car notre village a besoin de tout le monde pour envisager un avenir plus proche de la Nature et plus proche des Hommes.

*Très bonnes vacances d'été à tous,  
Votre maire, Pascal Simonnot*

### S O M M A I R E

- 3 Éditorial
- 4 Brèves du Conseil
- 5 Finances
- 6 Grands événements
- 7 Grands travaux
- 11 Environnement
- 18 Vie culturelle
- 24 Du côté des écoles
- 30 CCAS
- 32 Foyer rural
- 36 Vie intercommunale
- 38 Vie civique
- 43 Vie associative
- 46 Zoom
- 48 Vie locale
- 55 Carnet de famille

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot

Bulletin réalisé par :

Commission Information-Communication : Delphine Badlou

Création : jva-graphicréa, [www.jva-graphicrea.com](http://www.jva-graphicrea.com)

Impression : Imprimerie de Pithiviers

Crédits photos : K. Belkacem, J.C. Dezert, jva-graphicréa,

Le Républicain, Franck Tavet.

E-mail : [mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)

[www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2013

Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales  
chez un imprimeur respectant  
toutes les normes environnementales.





# Brèves du Conseil

*L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.fr](http://www.moigny-sur-ecole.fr)*

## Adoption en date du 18 février 2013

N° 01 - Délibération rapportant la délibération n° 04/12/2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'École, et notamment l'article 4 concernant la composition des membres du Conseil Communautaire.

N° 02 - Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

N° 03 - Demande de subvention auprès du PNR pour les travaux de réhabilitation d'une passerelle au lieu-dit L'Arche.

N° 04 - Acquisition par la commune d'une parcelle cadastrée en espaces naturels sensibles, zone humide.

N° 05 - Affaires scolaires – Reconduction de l'initiative à la musique et à l'expression corporelle à l'école maternelle.

N° 06 - Approbation du Compte de Gestion 2012

N° 07 - Approbation du Compte Administratif 2012

N° 08 - Régularisation de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux de communication électroniques due par les opérateurs de télécommunication.

N° 09 - Approbation du diagnostic territorial établi par le Conseil Général de l'Essonne pour le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'École avec réserves.

N° 10 - Signature de la Charte de gestion écologique des espaces communaux du PNR.

N° 11 - Rythmes scolaires – Semaine des 4 jours 1/2 pour la rentrée 2014/2015



## Adoption en date du 3 avril 2013

N° 01 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Compte administratif 2012

N° 02 - Vote du taux des trois taxes directes locales et de la cotisation foncière des entreprises - Exercice 2013

N° 03 - Vote du budget primitif 2013 - Budget communal.

N° 04 - Avis favorable sur la répartition émise, avec accord amiable entre les membres, par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de la Vallée de l'École sur la représentativité de ses membres.

## Adoption en date du 10 juin 2013

N° 01 - Approbation du diagnostic territorial actualisé et intention d'engagement partenarial 2013-2027 avec le Département de l'Essonne.

N° 02 - Création d'un emploi d'avenir.

N° 03 - Demande de labellisation « Agenda 21 communal » déposée auprès de l'Association Notre Village – Terre d'Avenir

N° 04 - Revalorisation du tarif de la cantine scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

N° 05 - Revalorisation du tarif de la garderie du soir au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

N° 06 - Demande de subvention au PNR : pour des travaux d'isolation de 4 portes d'entrée des écoles dans le cadre du programme « économies d'énergies & énergies renouvelables »

N° 07 - Mise en vente de la parcelle cadastrée section AB n° 345, lieu-dit le Hameau de la Croix Blanche, appartenant à la Commune.

N° 08 - Avis sur le projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Essonne

N° 09 - Motion : Avis sur le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.





# 0 % d'augmentation encore cette année !

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la collectivité.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux sections : section de fonctionnement et section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes doivent être égales aux dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services. L'excédent de recettes dégagé par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté, très faible à Moigny ; le surplus constituant de l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus.

La section d'investissement présente les programmes nouveaux ou en cours. Toutes ces dépenses sont financées par des ressources propres de notre collectivité, par des dotations nettement en baisse cette année et diverses subventions. Aucun emprunt a été envisagé car non nécessaire en l'état des projets développés. M. le Maire rappelle que la section d'investissement est par nature celle qui a pour vocation de modifier ou d'enrichir le patrimoine de notre village ; ce qui est parfaitement discernable à ce jour.

Ainsi, le Budget 2013 a été adopté à l'unanimité le 3 avril 2013 et s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- Section de fonctionnement .....1 150 520 €
- Section d'investissement .....1 195 019 €

### Les principales opérations d'investissement proposées en 2013 :

- Travaux d'aménagement voirie et trottoirs rue de Cochet avec enfouissement des réseaux
- Travaux de création d'un éclairage public chemin des Droits de l'Homme
- Programme d'entretien de la voirie communale 6<sup>ème</sup> tranche
- Remplacement d'une passerelle au lieu-dit l'Arche Chemin rural 18 Lavoisier du Printemps
- Restauration du mur d'enceinte arrière de la Médiathèque
- Acquisition d'un tracteur
- Création d'un parking écominéral drainant rue de Verdun
- Travaux de réfection (peinture) du bureau de la Directrice Ecole Maternelle et des locaux de la cantine scolaire
- Aménagement de l'entrée sud du village.

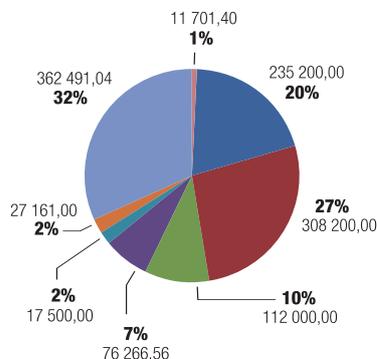
Conformément aux orientations budgétaires définies pour 2013, M. Le Maire a demandé au Conseil Municipal de ne pas voter d'augmentation des taux, des quatre taxes locales directes.

### Ce qui nous donne les taux suivants :

Taxes Locales	Taux votés Moigny 2012	Taux votés Moigny 2013	Moyenne Départementale 2013	Moyenne Nationale 2013
Taxe d'habitation	13.52%	13.52%	24.30%	23.83%
Taxe foncière bâti	9.73%	9.73%	19.52%	20.04%
Taxe foncière non bâti	44.69%	44.69%	65.79%	48.79%
Cotisation foncière des entreprises	21.15%	21.15%	24.99%	25.59%

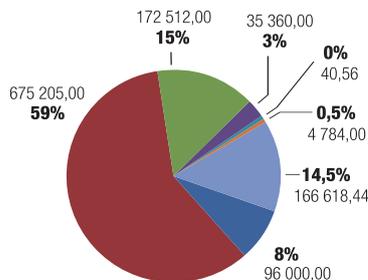
Malgré les nombreuses opérations d'investissement réalisées, la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti restent bien inférieures aux moyennes départementales et nationales.

### Dépenses Fonctionnement



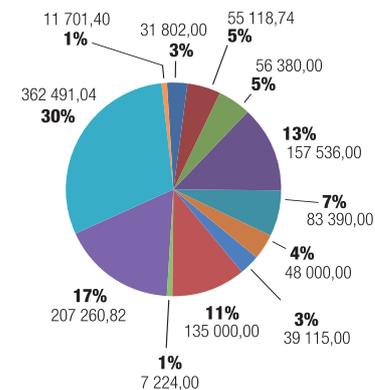
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges gestion courante
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (Autofinancement)
- Opérations d'ordre entre sections (amortissement)

### Recettes de fonctionnement



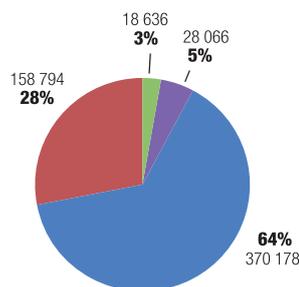
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courant
- Atténuation des charges
- Produits exceptionnels
- R 002 Résultat reporté ou anticipé (excédent)

### Investissement recettes



- Subvention Etat
- Subvention Région
- Subvention Département
- Subvention PNR et autres
- Subvention DETR
- Subvention PASR (Amendes de Police)
- Avance/cde immo.corporelle
- FCTVA
- Taxe Locale d'Equipement
- Dotation fonds (excédent fonctionnement)
- Virement de la section de fonctionnement (Autofinancement)
- Op. d'ordre entre sections (Immobilisation)

### Répartition du produit attendu 2013



- Taxe d'habitation
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Cotisation foncière des entreprises

A Moigny, la cérémonie des vœux est toujours un moment fort qui cette année encore, malgré les routes particulièrement enneigées, a rassemblé plusieurs centaines de personnes ce samedi 19 janvier à la salle des fêtes.



# Un moment de communion

Entouré du Député F. Marlin, du Conseiller Général J-J Boussaingault, des élus locaux et de son équipe municipale, dont il a salué « la motivation redoublée face aux difficultés », M. le Maire a encouragé la population à se mobiliser contre la tentation de la résignation, et a montré toute « la cohérence expérimentée » de l'action conduite par son équipe extrêmement soudée.

Après une rétrospective en images des initiatives de la municipalité et des activités des associations, Pascal Simonnot a chaleureuse-

ment remercié tous les acteurs de la vie locale qui contribuent à l'essor du village, chacun dans son domaine.

### Des engagements tenus et concrétisés

L'écho général dans l'assemblée laissait entendre une certaine satisfaction, « les promesses sont tenues, et le Maire sait fixer d'une année sur l'autre les priorités et tenir le cap sans jamais augmenter la fiscalité locale ». Il était donc naturel que



M. Simonnot ait profité de cette occasion pour annoncer son intention de se porter à nouveau candidat aux prochaines élections municipales.

Ce moment de communion entre tous, aura permis de réaffirmer que tout est fait pour préserver le cadre de vie, mettre l'éducation au cœur des priorités et conforter les solidarités, trois bonnes raisons de se sentir fier d'habiter Moigny.

Chacun est reparti avec sa traditionnelle botte de cresson, qui est devenue au fil des années une des particularités de notre commune dont tout le mérite revient au cressiculteur Cyril Taillebus, qui a bravé le froid pour nous offrir la totalité de sa production.



# Rue de Cochet

## Enfouir embellir et sécuriser

**D**epuis plusieurs mois, la rue de Cochet fait l'objet de grands soins aux mains des ouvriers des entreprises TPS, SICAE, Nantaise des Eaux, et France Telecom qui procèdent au recalibrage de la chaussée, à l'enfouissement du réseau électrique, téléphonique, mais aussi à la création de 1400 mètres de trottoirs pour la sécurité des piétons.

En effet, la municipalité poursuit son programme d'amélioration du cadre environnemental du village avec en tête à la fois l'aspect pratique mais aussi l'esthétique. Ces travaux ont permis d'effacer 650m de réseau basse tension aérienne avec l'implantation de 16 candélabres nouvelle génération favorisant les économies d'énergie.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, ces travaux d'enfouissement contribueront à améliorer la qualité de desserte électrique, notamment lors d'aléas climatiques. Le remplacement des branchements plombs a été

de rajeunissement avec de nombreux travaux de voirie, les aménagements de trottoirs, des bandes de terrains mis en pelouse, et le tout doté d'un superbe éclairage.

Ces derniers travaux situés rue de Cochet et un tronçon de la rue Adonis Rousseau, embelliront ce quartier de la commune pour la satisfaction des riverains. Un embellissement qui pourra en toutes saisons attirer le regard des visiteurs qui se rendent au Cyclop par la piste cyclable, réalisé en collaboration avec plus de 15 artistes de renommée internationale sous la houlette de Jean Tinguely.



réalisé gratuitement chez tous les riverains concernés, entraînant parfois de profondes fouilles du sous-sol. Outre ces travaux sur le réseau d'eau potable, plutôt que simplement reboucher les nids de poules qui se forment chaque année sur la voirie, il a été décidé de refaire totalement la structure de cet axe qui résistera plus longtemps tout en prenant soin de capter les eaux de ruissellement. Enfin, dans le but de réguler la vitesse, des chicanes ont été réalisées en fonction du bâti ancien existant, permettant d'obtenir une voie piétonne continue et adaptée aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

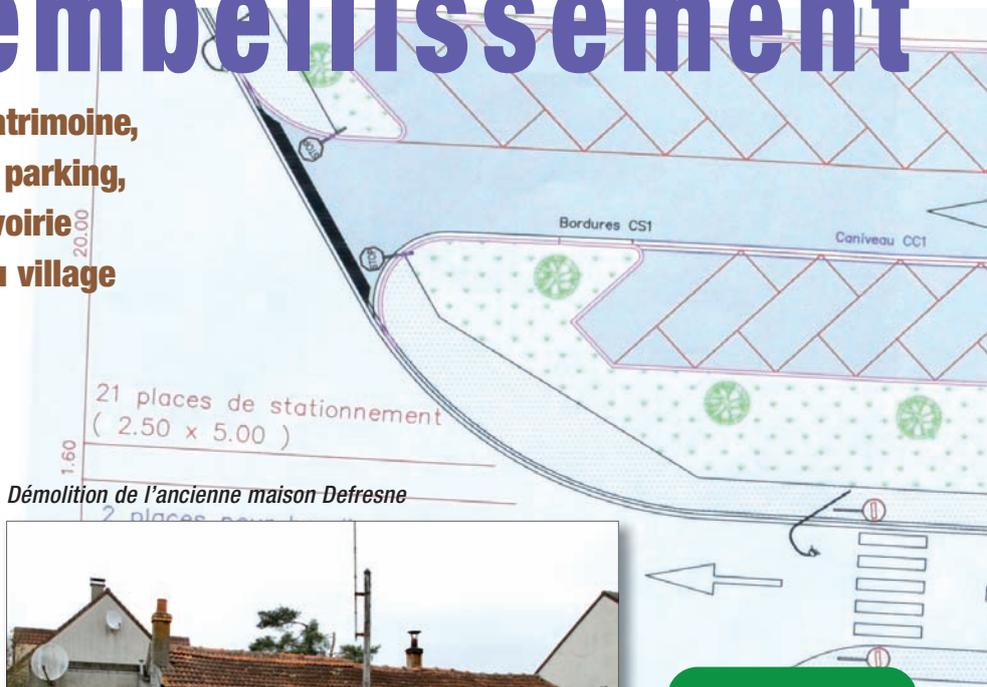
Une opération qui va donner encore un cachet supplémentaire à cette partie du village qui depuis déjà quelques années a subi une cure



# La commune poursuit son embellissement

**Aménagement, restauration du patrimoine, réalisation des trottoirs, nouveau parking, nouvel éclairage, entretien de la voirie communale... Aux quatre coins du village les travaux se poursuivent.**

La suite de l'été et le dernier semestre de l'année s'annoncent plutôt animés sur le front des travaux. On notera plusieurs chantiers d'ici la fin 2013 mais pas de travaux pouvant gêner de manière considérable la circulation. Un nouveau parking, rue de Verdun, sera réalisé répondant ainsi aux attentes des riverains gênés par le stationnement des véhicules se rendant à la salle des fêtes. D'autre part, la rue des Droits de l'Homme se verra une beauté avec le retrait des poteaux et ses câbles aériens avec la création d'un éclairage de style.



**Parc de stationnement salle des fêtes**  
23 places  
dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite

## Pour éviter que le gazpar !



Durant le mois d'avril, chacun a pu découvrir un chantier sous haute protection entre les 2 bras de rivière à l'entrée sud du village sur le réseau de transport du gaz de ville.

En France, l'ensemble des canalisations exploitées sont protégées de la corrosion externe par un double système de protection : un revêtement de type hydrocarboné ou polyéthylène et une protection

cathodique par courant imposé. Les normes préconisent des valeurs seuils de potentiels de protection, dépendant de critères caractérisant le sol. Cependant, selon les spécificités locales du sol et de l'environnement, ces valeurs indicatives peuvent s'avérer insuffisantes ou excessives, voire non applicables.

Ainsi pour protéger nos canalisations contre la corrosion, on implante des postes de soutirage de protection cathodique. Ce soutirage se compose de plusieurs anodes (8 pour Moigny) qui sont enfouies à 1 mètre de profondeur. Ces anodes se corrodent à la place de la canalisation. Elles ont une durée de vie de 20 ans environ.

A ce jour, sur le terrain communal, pour les tronçons de canalisations soumis aux influences électriques provenant des courants vagabonds, GrTgaz utilise des sondes à résistance électrique, en complément des techniques traditionnelles de contrôle de l'efficacité de la protection cathodique.

Il est donc nécessaire pour notre sécurité et celle du réseau, pour les transporteurs de gaz, d'être capables de mesurer localement ou au moins d'évaluer plus finement les vitesses de corrosion d'une canalisation revêtue, enterrée, et maintenue sous protection cathodique.

**Améliorons ensemble notre environnement et notre sécurité**

**Le service**

**La maîtrise du métier**

**Le respect des contraintes**

**Essome-TP**

10 chemin de la Ferté Alais - 91790 Boissy S/Saint Yon - Tél. : 01 69 26 10 17 - Fax : 01 60 83 81 37

### Création d'un parking Ecominéral drainant rue de verdun



#### Description sommaire des travaux

- Réalisation de tranchées pour raccordement des réseaux d'assainissement au réseau existant.
- Les emplacements de parking seront réalisés à partir de matériaux drainant, assurant un maintien perméable en surface.
- Réalisation d'un sens de circulation pour éviter les manœuvres sur le parking.
- Remblaiement et compactage des terres et engazonnement des espaces verts.
- Réalisation de puisards pour favoriser le captage de la gravitation des eaux de pluie du quartier.



### Réseaux aériens rue des Droits de l'Homme bientôt effacés



### Remplacement de la passerelle à l'ancien lavoir de l'Arche à l'image de celle posée au moulin Grenat



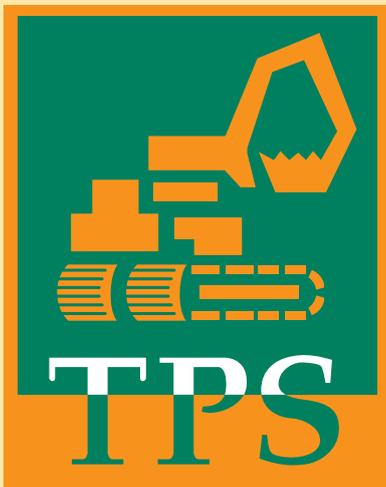
## Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :  
Terrassements, Voiries, Assainissements, Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

<http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr>



La commune poursuit son embellissement

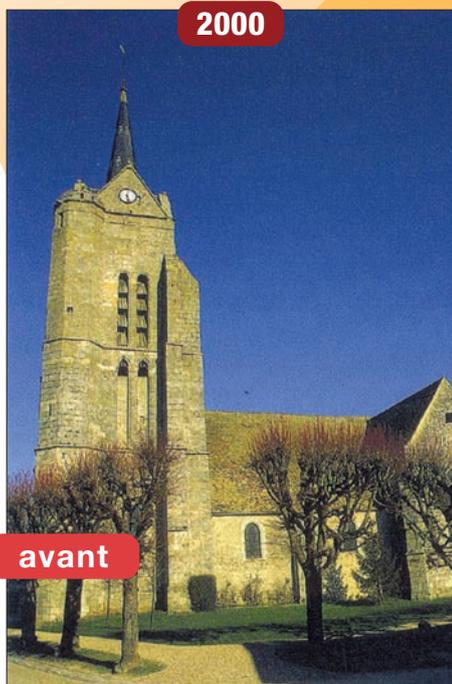
Restauration du mur en pierre à l'arrière de la médiathèque municipale



# Fin des Travaux de l'Eglise



2000



avant

2012



pendant

2013



après

Notre belle église a retrouvé sa parure de printemps et sa robe aux couleurs de notre patrimoine. Ce bel ensemble architectural n'attend plus que d'être raconté, son histoire est au cœur du débat et l'Agenda 21 se prépare pour livrer à chacun les secrets de cet édifice.

# Priorité à l'action sur les eaux pluviales avec le

**R**éhabiliter les cours d'eau, assainir les eaux de ruissellement, approfondir la connaissance du drainage, du captage ou de la percolation des eaux de pluie, entretenir les ouvrages comme les puits, les noues ou fossés végétalisés, les postes hydrocarbures ou l'ensemble des exutoires sont désormais la nouvelle priorité à Moigny.



C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de transférer la compétence « de la gestion du réseau d'assainissement des eaux pluviales » au SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau), s'appuyant sur un véritable service engineering fort d'une expérience de plus de 50 ans et selon la procédure de transfert de compétences appuyée sur une contribution fiscalisée directe.

Une compétence conforme au schéma départemental de coopération inter-

communale voulu par l'État, relatif notamment, à l'aménagement, à la gestion des eaux sur notre territoire et à la réalisation d'études et tous travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'assainissement des eaux pluviales.

L'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité sur le territoire du Siarce a été directement visée par une vaste palette d'actions et d'études, les projets lancés, poursuivis ou achevés ont tous été portés par le sens du service aux usagers. Si l'eau suit d'abord un cycle naturel, il devient par la suite un cycle artificiel complexe assuré par le service public (captage, traitement de l'eau avant distribution, station d'épuration...).

L'action sur les eaux pluviales constitue un levier majeur dans la recherche d'une bonne qualité des eaux. Les eaux de pluie représentent en effet un élément difficilement maîtrisable mais sur lequel on peut agir.

Leur gestion sur l'ensemble du bassin versant de l'École fait partie des priorités du Siarce qui regroupe 35 collectivités.

Les aménagements ne permettront pas à eux seuls d'atteindre le « bon état ». Toutes les mesures propres à limiter l'impact des rejets par temps de pluie doivent donc être entreprises : limitation du ruissellement, infiltration, décantation des eaux ou l'entretien au sens large des ouvrages existants et à venir. La première étape sera la réalisation d'un relevé topographique sous le contrôle des nouveaux délégués siégeant au Siarce qui sont P. Simonnot, Y. Foucher, B. Lachenait et J. Ménard.

Plus concrètement, un accompagnement sera mis en place dans le cadre du curage de puits, des aménagements de la rue de Cochet et la conception du futur parking drainant rue de Verdun.

Par ailleurs, nous pourrons en 2013 bénéficier par le SIARCE de l'organisation d'un chantier « jeunes citoyens » sur notre territoire communal, permettant ainsi à 8 jeunes (filles et garçons de 16 à 25 ans, de notre commune) d'avoir un premier contact rémunéré avec la défense de notre environnement quotidien auquel nous sommes tous très attachés.

Le séparateur à hydrocarbures en cours d'installation sur le réseau public rue de Cochet permettra de piéger, par gravité et/ou coalescence, les hydrocarbures présents dans les eaux pluviales avant rejet en rivière.



# Journée mondiale des zones humides à Moigny

**9** heures du matin, un certain 2 février, rendez-vous sur le parking du cimetière pour un briefing avant le départ avec les gardes animateurs du Conseil Général de l'Essonne et quelques membres du Parc naturel régional du Gâtinais français. Il fait frais, la pluie s'est elle aussi invitée pour une randonnée facile à l'occasion de la Journée Mondiale des zones humides, à l'initiative du PNR autour du thème 2013 « Les zones humides protègent notre eau ».

## Une promenade pédagogique

Nous partirons à la rencontre de l'eau sous différentes formes, de son accumulation dans les mares du plateau de Bellevue, à son ruissellement vers la Vallée de l'Ecole et son utilisation par l'homme dans les cressonnières.

Cette journée rassemble acteurs et citoyens à travers toute la France pour de multiples animations. En effet, le 2 février est la date anniversaire de la signature en 1971 de la Convention internationale de Ramsar (Iran) laquelle vise à protéger les zones humides.



Une randonnée bien encadrée par les animateurs du Conseil Général de l'Essonne et du Parc naturel régional du Gâtinais français

Le parcours commence par le Chemin des Ruelles pour rattraper celui de Bellevue, direction le plateau et traversée d'une carrière de grès où subsistent les vestiges de l'exploitation des carrières. Même si la nature a repris ses droits, les traces de cette activité intense sont encore bien visibles aujourd'hui sous la forme de fronts de taille, murets, traces de barres à mine et remblais de débris de taille appelés ravelains.

Ce chemin traverse l'espace naturel sensible de Bellevue, l'une des platières les plus riches de l'Essonne mais fragile. Depuis 5 ans, des travaux sont réalisés afin de préserver les mares et les landes acides. Ce domaine a intégré le réseau Natura 2000 tant sa faune et sa flore sont particulièrement remarquables. Ces mares abritent des espèces rares de



Rail du type Decauville

notre patrimoine telles que des crapauds, libellules et renoncules .

Puis retour vers le village par le belvédère et la découverte de cette vue magnifique sur la vallée de Milly-la-Forêt. Au détour du chemin, encore les vestiges de l'exploitation du grès, posés sur le rocher les rails du type Decauville, du nom de l'inventeur essonnien qui eut l'idée en 1875 de fabriquer des tronçons transportables de voie ferrée à faible écartement, un chemin de fer portatif qui aura un succès universel.

Au passage nous marquons un bref arrêt pour quelques explications au lavoir Saint-Roch, récemment restauré et qui porte le nom du saint patron des tailleurs de pierre.





### Passage aux Cressonnières

Nous arrivons aux cressonnières, chez M. Taillebuis qui nous raconte l'exploitation du cresson : comment le protéger à travers les fosses régulièrement entretenues, dans une eau pure à température froide mais constante. Commence alors la démonstration de cueillette à genoux sur les planches, les mains dans l'eau glacée, il taille au couteau des bottes de cresson d'une fraîcheur inestimable et au goût délicieux, exploitées dans les règles de l'art et à consommer sans modération. Chapeau M. Taillebuis !

Démonstration de cueillette de cresson de source



Explication et démonstration de la nécessité de préserver les zones humides

### Les dangers d'une exploitation irraisonnée

La dernière étape de ce périple nous ramène au cœur du village, à la médiathèque, où nous attendent les représentants du lieu, l'animateur du « contrat bassin » de la rivière Ecole, Mathieu Kokot, pour l'occasion, assisté de Julie Maratrat. Ils nous présenteront, à travers la maquette très élaborée de la rivière (l'eau s'écoulant de façon quasi permanente) le fonctionnement d'un cours d'eau et les problématiques liées aux aménagements et pollutions.

Nous serons amenés à comprendre par la démonstration, comment les apports en sable, cailloux, troncs d'arbres, modifient la vie de la rivière et font évoluer l'ensemble des contraintes liées à l'exploitation de celle-ci, mettant en évidence les dangers d'une exploitation irraisonnée mais aussi et surtout la nécessité de préserver des zones humides.

C'est ainsi que cette matinée se termine avec l'envie de retourner se promener aux alentours à la découverte de nouveaux sites accompagnés de ces érudits, passionnés de nature pour nous apprendre à la comprendre.

# Essonne Verte. Essonne Propre Moigny Propre

La 18<sup>ème</sup> édition d'«Essonne verte, Essonne propre», soutenue par le Conseil Général s'est déroulée samedi 25 mai.



Un grand merci à l'ensemble des participants de Courances et de Moigny qui ont collégalement participé à l'opération.



# Moigny aime les Chouettes effraies

## espérons que cet amour soit partagé !



Les enfants de l'école élémentaire ont une nouvelle fois participé avec enthousiasme aux animations organisées par le PNR pendant l'année scolaire. Certains se sont particulièrement délectés avec la dissection de pelotes de réjection produites par les chouettes effraies. Vous-même avez peut-être fêté la 10<sup>ème</sup> nuit de la chouette en mars dernier. Mais savez-vous que, malgré sa présence sur notre territoire, la chouette effraie est en péril ? Les trois dangers majeurs qui menacent cette "dame blanche" sont les collisions avec les voitures au niveau des autoroutes, la dégradation de leurs terrains de chasse dû aux transformations de l'espace rural et la disparition progressive des vieilles granges et clochers



sans grillage hermétique, des sites privilégiés de nidification.

Or en 1996 l'église de Moigny offrait déjà un nichoir à cette espèce menacée et a récemment fait appel au PNR pour organiser le sauvetage d'une famille de chouettes (été 2012). En effet, les travaux entrepris sur la toiture de l'église avaient révélé la présence d'une nichée de chouettes qui

a nécessité l'arrêt momentané des travaux afin de sauver ces spécimens. La commune a donc contacté le PNR pour que celui-ci s'occupe de recueillir les oiseaux au moment opportun et les réintègre au milieu naturel dans de bonnes conditions. Il a ensuite été décidé de prendre en compte la présence de la faune sauvage sur le territoire dans la finition des travaux.

**Petits rappels aux amoureux de la chouette effraie :**

- ➔ Dépasser les limites de vitesse autorisées favorise les collisions avec les animaux sauvages.
- ➔ Personne n'est autorisé à accéder aux nichoirs de l'église sans l'accord du PNR.
- ➔ Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture aux animaux qui pourraient s'y trouver, de manipuler des œufs ou de la litière.

La mise en place d'un nouveau nichoir à chouettes



Un nouvel espace a donc été créé pour accueillir les chouettes effraies. Il s'agit d'un nichoir spécifique, fourni par le PNR, dont les dimensions et la faible luminosité devraient dissuader les pigeons de s'y installer et favoriser l'installation d'espèces locales plus fragiles et non nuisibles à l'entretien de l'architecture.

Moigny fait partie des villages pionniers dans cet engagement pour la sauvegarde de cette espèce menacée puisque ce n'est que depuis août 2012 que le Conseil régional d'Ile-de-France a annoncé un plan ambitieux de protection de la chouette effraie se montant à 23 000 €.

Ce programme consistera dans un premier temps en un recensement exhaustif et une identification des sites de reproduction du rapace nocturne puis en la réalisation d'aménagements adaptés à la lumière des données récoltées. Le passage d'accès dans les clochers et la pose de nichoirs fait partie des mesures phares préconisées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Il ne nous reste plus qu'à espérer que le nouveau nichoir de l'église Saint-Denis soit honoré par la présence d'une nouvelle nichée : si c'est le cas, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

# Le jeu éco6thèmes de Moigny

LE JEU ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

## au Forum



L'académie de Versailles organise tous les ans un colloque « éducation au développement durable » en direction du monde enseignant des établissements scolaires du premier et du second degré.

Cette année, ce colloque est organisé en Essonne avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Conseil Général et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique 91.



L'événement s'est déroulé le mercredi 27 mars dernier à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Étiolles et a accueilli environ 500 visiteurs. Le jeu, dont les élus juniors de Moigny ont contribué à la réalisation, a fortement intéressé les organisateurs de ce forum et la mairie a été sollicitée dès le mois de novembre dernier afin que nous puissions participer en tant qu'exposant. En effet, ce jeu permettant d'acquérir des connaissances mais aussi des gestes

éco-citoyens de façon ludique est assez rare à ce jour dans le commerce et permet surtout de sensibiliser petits et grands.

Vos 3 élus présents sur le forum ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs (enseignants, recteurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs...) de part son originalité et sa conception. Nous remercions M. Frédéric Mazallon, également

présent à nos côtés, sans qui ce jeu ne saurait exister puisqu'il est à l'origine de sa conception.

Nous avons pu établir plusieurs contacts de personnes particulièrement intéressées pour acheter ce jeu, peut-être verrons-nous un jour le jeu « éco6thèmes » de Moigny-sur-Ecole en vente dans les grandes surfaces ?

MENUISERIE  
**Frédéric Houdin**

Tél. 01 64 98 08 16  
Fax : 01 64 98 40 44

1 rue Adonis Rousseau  
91490 Moigny-sur-Ecole

**TRANSPORT**

**BOSCHER Daniel**

Rue du Souvenir "la Grande Haie"  
91490 Moigny-Sur-Ecole

**Tél. 01 64 98 48 10**



# L'Agenda 21 de Moigny : où en sommes-nous ?

L'Agenda 21 communal est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus, personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat... Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

**Le concept d'Agenda 21 trouve son origine au sommet de la Terre de Rio de 1992.**

*Lors de cette conférence internationale, 173 pays adoptent ce concept qui se veut un programme de développement planétaire pour le 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Le développement des Agendas 21 locaux en France est laissé à la libre initiative des collectivités territoriales, l'Etat français incitant financièrement à la réalisation de ces plans d'actions de 1<sup>ère</sup> génération, dans l'esprit de la conférence de Rio.*

## Les 4 étapes de mise en œuvre d'un Agenda 21

**1.** Elaboration d'un diagnostic donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel. Ce diagnostic a été élaboré par l'association « Notre Village Terre d'Avenir » en juin 2012. La synthèse qui en a été faite et validée par le conseil municipal est consultable en ligne sur le site internet de votre commune : rubrique « la vie locale » puis « Agenda 21 » et « synthèse du diagnostic ». Une réunion publique avait également été organisée pour expliquer la démarche aux habitants et constituer un comité de pilotage avec les personnes volontaires. La composition du comité de pilotage a d'ailleurs été publiée dans le dernier bulletin municipal.

**2.** Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'actions proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation. Depuis décembre 2012, le comité de pilotage s'est réuni 1 fois par mois pour proposer des actions en partant du diagnostic. Les actions proposées sont résumées et mises en forme dans des « fiches-actions » qui explicitent les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour favoriser le développement durable. Le compte-rendu des réunions et les fiches-actions sont également consultables en ligne dans la rubrique « Agenda 21 ». Les grands objectifs stratégiques définis sont les suivants : la prise en compte des ressources naturelles, la préservation et la valorisation du patrimoine (naturel et architectural), le développement de la cohésion sociale et des solidarités locales ainsi que le comportement éco-responsable de la commune qui doit être un modèle pour les citoyens. Si vous-même avez des projets liés aux objectifs de l'Agenda 21 vous pouvez également vous mettre en relation avec la mairie pour en faire part et trouver un appui grâce au comité de pilotage.

**3.** Mise en œuvre d'un programme d'actions transversales, concrètes et démonstratives. Le diagnostic reconnaissait l'avancé du village dans une démarche de développement durable avant même que l'Agenda 21 ne soit officiellement lancé. Les élus, les enseignants de l'école communale et de nombreux habitants s'étaient déjà investis dans ce sens. Il s'agit donc de continuer cette démarche et de l'approfondir en rendant plus visibles les actions déjà en place et en poursuivant les nouveaux challenges que le comité de pilotage a proposés. Il est important de souligner qu'un Agenda 21 est un programme évolutif : la labellisation ne signifiera pas qu'il est interdit de s'écarter de la feuille de route de départ. Certaines actions seront peut-être difficiles à mettre en place et d'autres initiatives - pourquoi pas les vôtres ? - verront le jour et pourront être intégrées à l'Agenda 21 du village.

**4.** Évaluation systématique et permanente des politiques menées et des actions engagées, dans une logique d'amélioration continue. L'Association « Notre Village - Terre d'Avenir » a la responsabilité d'évaluer l'Agenda 21 qui a été proposé par le comité de pilotage et d'accorder ou non le label « Agenda 21 » au village pour les 3 années à venir. Non seulement ce label apportera une reconnaissance méritée aux acteurs du territoire mais il permettra aussi de bénéficier d'un meilleur taux de subvention auprès de certains partenaires (notamment auprès du PNR). Dès lors que l'association aura attribué le label à notre village, elle aura aussi le devoir de suivre la progression des actions qui doivent être mises en place ou reconduites au cours des prochaines années. L'Agenda 21 communal pourra également être reconnu par le Ministère de l'Environnement dès début 2014.

**Pour l'heure, le comité de pilotage a validé pas moins de 60 fiches « Actions » qui ont été adoptées à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 10 juin dernier avec l'espoir de se voir attribuer le fameux sésame !**



# Modes de transport économiques et écologiques

## Le covoiturage

Pour se déplacer d'une façon plus respectueuse de l'environnement, ou pour pallier un manque de transport, vous pouvez vous déplacer en covoiturage, soit en proposant votre voiture à d'autres utilisateurs qui feront une partie du trajet à vos côtés, soit en recherchant une personne proposant son véhicule. Ce mode transport permet à ceux qui l'ont adopté de partager les frais de transport et donc de réaliser des économies. Pour faciliter la mise en relation des personnes intéressées par cette pratique, le Conseil Général de l'Essonne a mis en place un site que vous pouvez consulter à cette adresse :

[www.covoiturage.essonne.fr/](http://www.covoiturage.essonne.fr/)

**Vous souhaitez participer à la mise en place d'un covoiturage vers le collège de Milly à partir de septembre 2013 ?**

Une liste pourra être dressée avec les coordonnées des personnes intéressées et les horaires auxquels chacun souhaite recourir au covoiturage : quels jours vos enfants auraient besoin d'être emmenés au collège ? Quels jours êtes-vous disponibles pour emmener d'autres enfants ? Combien de places sont disponibles dans votre véhicule ?

**Voir questionnaire en ligne dans la rubrique « Actualités » du site internet de Moigny-sur-Ecole.**



## La navette communale

Une navette de transport reliant Moigny-sur-École, Dannemois et Courances au centre commercial de Villiers-en-Bière, a été mise en place par notre commune.

RDV le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 14H15 à l'arrêt de bus habituel. Retour sur Moigny à 18H.

Coût : 5 euros aller/ retour.

Les arrêts à l'aller : 14H20 Dannemois - 14H25 Courances  
Les arrêts au retour : 17H45 Courances - 17H50 Dannemois

**A découper et à coller sur votre réfrigérateur ! ➔**

## service de navette

Le CCAS poursuit son **Service de Car** entre Moigny-sur-Ecole / Courances / Dannemois pour le **Centre commercial de Villiers-en-Bière**

Moigny-sur-Ecole  
Courances  
Dannemois

**Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.**

Départ à 14h15 - Moigny/Ecole\* | Retour à 17h45 - Courances  
Départ à 14h20 - Dannemois | Retour à 17h50 - Dannemois  
Départ à 14h25 - Courances | Retour à 18h00 - Moigny/Ecole

aux points d'arrêt de bus habituels

\*14h15 - "Aux Cressonnères"  
Arrivée au Centre Commercial vers 14h45 - Départ du Centre à 17h30

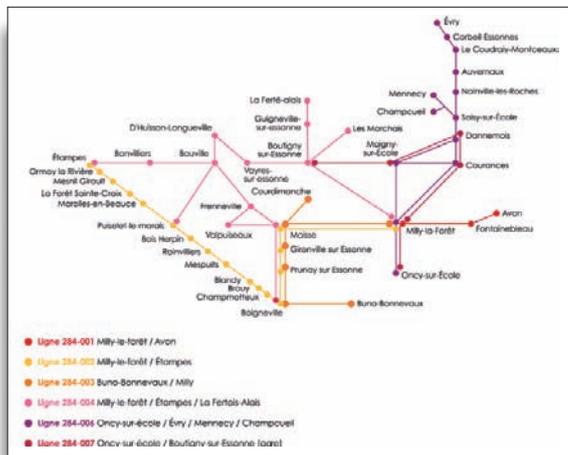
Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.  
**Coût unitaire 5€**  
Aller / Retour



## Les cars bleus

Des lignes de cars régulières desservent Moigny et ses environs. Pour connaître le fonctionnement de ces cars, renseignez-vous sur leur site internet :

[www.cars-bleus.fr](http://www.cars-bleus.fr)



## Le RER D



Départs et arrivées à la gare de Boutigny en direction de Malesherbes ou de Paris. Pour voir tous les arrêts et les horaires, consultez le [site de la RATP](http://www.ratp.fr).

Pour vous renseigner sur les horaires, les trajets et les temps de parcours, en métro, bus ou RER, à Paris et en Île-de-France sur le site :

[www.transilien.com](http://www.transilien.com)

vous pourrez organiser au mieux vos déplacements à partir de la gare de votre choix.

Ce site est également disponible en application smartphones.

**STATION DE MONTAGE DE PNEU**

**TIPHAIN.BIKE**  
VENTE ET REPARATION

CYCLQ, SCOOTER  
MOTO, QUAD,  
HARLEY

DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H  
1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY

TIPHAIN.BIKE@FREE.FR    MAG : 01 60 79 05 84    PORT: 06 51 47 65 76

Deux artistes reconnues étaient à l'honneur pour cette 17<sup>ème</sup> édition, **Barbara d'Egnessac** pour la peinture et **Sabine Ourghanlian** surnommée « Valou » pour la sculpture.



# 17<sup>e</sup> Salon d'Art

## Un week-end Pascal sous le signe de l'Art

Ce qui a vraiment un sens dans l'art, c'est la joie. Vous n'avez pas besoin de comprendre. Ce que vous voyez vous rend heureux ? Tout est là.

Constantin Brâncusi Sculpteur

**E**t c'est très certainement pour éprouver simplement cette joie qu'une fois encore une foule d'amateurs d'art s'est pressée en ce week-end Pascal pour venir admirer les œuvres exposées lors de notre désormais célèbre « Salon d'Art ».

A nouveau un beau succès pour Estrela Dezert et son équipe de bénévoles qui ont accueilli cette année pas moins d'une cinquantaine d'exposants, tant artistes peintres que sculpteurs, venus de notre région et d'ailleurs !

### Le « cru » 2013 fut encore de haute lignée !

Ont été décernés :

Prix Municipalité : *Nathalie Bodrik*

Prix Lantara : *Alain Briand*

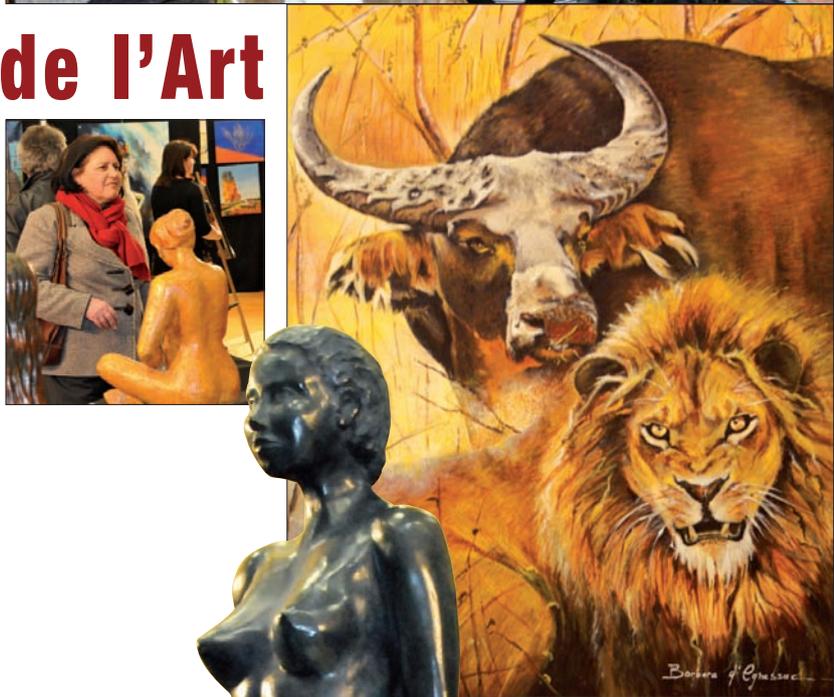
Prix Peinture : *Jean-Pierre Chaillou*

Prix Sculpture : *Guillemette de Williencourt*

Prix Atelier : *Ghyslaine Tretait*

Prix du Public Peinture : *Catherine Sestier*

Prix du Public Sculpture : *Marie-France Faivre*



**Barbara d'Egnessac**  
Artiste peintre



**Invités d'honneur**

**Sabine Ourghanlian**  
Artiste sculpteur



Remise des prix sous le regard du jury au complet.

# Matinée jeu à la médiathèque

samedi 26 janvier

**Rosemary** a animé un atelier raconte-tapis pour les plus jeunes qui étaient invités à manipuler les personnages de l'histoire de Jean Maubille « **Hou Hou le hibou** » : petit hibou, maman hibou, le pivert, la poule, le moineau et le corbeau. Après avoir écouté l'histoire, les enfants se sont essayés à raconter leurs propres histoires avec les petites peluches et s'en sont donnés à cœur joie sur un tapis aux couleurs pastel, tout doux et en relief, pour un maximum de plaisir. Ils ont enchaîné les jeux de cache-cache et de « **un, deux, trois soleil** ». Une belle façon d'apprivoiser les mots par le jeu.



Des matinées jeux où les enfants se retrouvent ensemble pour écouter, découvrir et participer au plaisir des mots.

Rien de tel pour réveiller l'imaginaire...

## et pendant ce temps au rez-de-chaussée

**P**endant ce temps là, les jeunes du Conseil Municipal Junior ont animé des parties du jeu de société Ecothèmes avec les adultes : des questions-réponses sur des thèmes environnementaux avec une série de cartes propres à Moigny et à sa région. Nous vous avons déjà parlé de ce jeu qui avait été présenté en avant-première lors du 20<sup>ème</sup> Marché Rural et qui a fait la une du Républicain en janvier. Ce jeu com-

mece à faire des émules puisque des communes voisines ont déjà manifesté leur envie d'avoir leur propre version du jeu. Les enfants se sont montrés enthousiastes et en ont spontanément parlé à Martine, animatrice de la garderie du soir : une fois l'exposition de la médiathèque terminée, le jeu a donc naturellement pris sa place au service périscolaire. Vos enfants ou vos petits-enfants en savent sans doute déjà plus long que vous sur le développement durable et la biodiversité ! Mais en doutiez-vous ?





# La lutte contre l'illettrisme grande cause nationale 2013

**La lecture publique, grande cause à Moigny depuis longtemps !**

**A** force de crier au loup, c'est en vain qu'on appelle au secours s'il surgit... affirme Antoine Prost, historien de l'éducation. On a tellement dénoncé la baisse du niveau, alors qu'il montait, comme le montraient les évaluations faites à la veille du service militaire, lors des "trois jours", qu'aujourd'hui l'opinion ne s'alarme guère, alors qu'il baisse pour de bon. Une récente enquête de l'INSEE (décembre 2012) a montré que le nombre d'illettrés reste préoccupant dans notre pays. Mais sommes-nous vraiment dans une société de l'image comme on nous le dit si souvent ? L'écrit n'a en fait jamais été aussi important : quand 80% de la population était analphabète il n'était pas nécessaire de savoir lire pour avoir un travail et être intégré socialement. Il n'en va pas de même aujourd'hui. Or, dans les fameuses enquêtes PISA, la France est passée entre 2000 et 2009, pour la compréhension de l'écrit, du 10e rang sur 27 pays au 17e sur 33.

C'est pourquoi le label "Grande cause nationale 2013" a été attribué au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme". Ce label a permis à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) de fédérer 64 organisations afin de sensibiliser les Français à un problème qui concerne 2,5 millions de personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne, après avoir été pourtant scolarisées : lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul élémentaire...

**la France est passée entre 2000 et 2009, pour la compréhension de l'écrit, du 10e rang au 17e sur 33 pays**

Or les conclusions du très sérieux rapport Pirls 2011 (Programme international de recherche en lecture scolaire) ne font que mettre en évidence la dégradation du niveau de lecture des jeunes français, alors que la majorité de leurs homologues européens ont progressé depuis l'enquête précédente. Les inégalités entre élèves français baissent, certes, et pourtant cela n'a rien de bien reluisant : en réalité, cet écart se réduit en raison d'un nombre inférieur de Français présents dans le groupe des élèves les plus avancés (5 % en 2011, contre 7 % en 2001). Ils sont en revanche bien plus représentés dans le groupe des Européens les plus faibles (32 % contre 25 %). Quant aux différences de genre, les écarts entre filles et garçons se resserrent également... mais à la faveur d'une baisse de niveau de ces demoiselles ! Ce grand pas vers une plus large parité ne constitue qu'une bien maigre consolation.

En effet, lire n'est pas seulement déchiffrer mais d'abord et surtout comprendre un texte. Or il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un enfant sache parler pour lui lire des livres. Dès leur naissance on parle aux tout-petits. De même, un bébé est capable de regarder des images et d'y associer des sons : chansons, comptines, imagiers... Ainsi la médiathèque de Moigny invite les parents et assistantes maternelles à une animation mensuelle gratuite le vendredi matin. Car c'est dès le plus jeune âge que doit se mettre en place la prévention de l'illettrisme. Les enseignants de l'école communale travaillent aussi en partenariat avec la médiathèque dès la maternelle et jusqu'à la fin de l'école primaire avec pour

objectif de leur transmettre le goût des livres mais aussi de les préparer à être autonomes dans le centre de documentation qu'ils trouveront dans leur collège.

Par ailleurs, si vous ne savez pas quelle lecture proposer à votre enfant vous pouvez aussi demander conseil à la médiathèque. L'enfant vient manipuler et choisir lui-même ses livres : il n'y a donc pas de risque d'acheter un livre qui ne sera jamais lu ! Donc pas de

risque non plus de culpabiliser l'enfant qui a « gaspillé » en réclamant un livre qu'il n'a pas lu. Il est également important de ne jamais humilier un enfant en lui disant qu'il a choisi un livre pour bébé ou qu'une BD n'est pas un vrai livre : il faut l'encourager à diversifier ses lectures sans lui en interdire car lire doit d'abord être un plaisir. C'est comme le sport : ça demande des efforts au début mais lorsqu'on est habitué on ne sent plus les courbatures !

**la médiathèque de Moigny invite les parents et assistantes maternelles à une animation mensuelle gratuite le vendredi matin**

## **Votre médiathèque est ouverte :**

**Mercredi :** 10h à 12h30 et 14h à 18h  
**Vendredi :** 14h à 18h  
**Samedi :** 10h à 12h30 et 14h à 17h

## **Inscription :**

- 1 euro de caution pour emprunter sur chaque carte :
- 6 BD
- 6 autres livres (romans, documentaire, livres-disques)
- 1 CD
- 1 DVD

**Fermeture annuelle :**  
**du 1er au 24 août inclus**

Il faut aussi dédramatiser l'échec de lecture : je n'y arrive pas, c'est trop long, ça ne m'intéresse pas... Mais essayer d'y remédier ! A tout âge, même bon lecteur, un enfant peut avoir besoin de discuter d'un livre avec un adulte pour y trouver de l'intérêt ou pour se faire expliquer quelques mots difficiles. A tout âge il peut aussi aimer écouter des histoires. Il n'est pas utile d'exiger de l'enfant qu'il lise systématiquement tout seul dès qu'il sait déchiffrer les mots... Si vous n'avez pas le temps de lire tous les jours, pensez aussi aux livres-disques qui permettent à l'enfant d'écouter une histoire en feuilletant un livre. Spontanément la plupart des enfants regardent le texte en

**pensez aussi  
aux livres-disques qui  
permettent à l'enfant  
d'écouter une histoire  
en feuilletant un livre**

même temps et repèrent des lettres ou des mots dès qu'ils commencent à déchiffrer un peu l'écriture.

Bref si votre village de moins de 2000 habitants offre une médiathèque comme on en trouve peu dans une commune de cette taille, c'est parce que votre municipalité n'a pas attendu que l'illettrisme soit déclaré cause nationale pour prendre au sérieux les enjeux de la lecture publique. En octobre prochain, votre médiathèque fêtera déjà ses dix ans ! Nous espérons que vous serez nombreux à venir fêter cet anniversaire en participant aux animations et en visitant les expositions qui vous seront proposées à cette occasion.

**Suite aux travaux de rénovation de la mairie, la reconversion de la salle du cadastre en salle des associations permet désormais à l'association Renaissance & Culture de dispenser ses cours de français pour adultes à Moigny. Apprentissage pour les étrangers et remise à niveau des connaissances de base pour tous : le mercredi de 16H à 18H.  
Contact : M. ou Mme Nardo  
Tél. 01 64 98 42 10.**

## L'éclat infini du chant médiéval magnifié par l'église Saint-Denis

Art exigeant et d'une expressivité évanescence, la musique médiévale et les chants polyphoniques sont confondants de beauté et de mystère.

**samedi 22 juin**

# Fêtons la Musique

L'ensemble «De Plus En Plus», qui tire son nom d'une chanson de Gilles Binchois (ca 1400-1460), est un groupe vocal amateur francilien qui se consacre à la musique de la Renaissance (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles), tout en faisant des incursions au sein du répertoire médiéval et baroque.

A l'occasion de la fête de la musique à Moigny, un public de connaisseurs a pu découvrir les voix magnifiques, génératrices de fortes émotions, des voix qui subjuguent, qui séduisent, qui imposent un silence religieux tout ceci avec l'excellente acoustique qu'offre notre église.

Le récital de musique baroque aux instruments étonnants a été entrecoupé de chants régionaux traditionnels, toujours pratiqués aujourd'hui dans toute l'Europe, avec les airs de chansons et de danses médiévales vieilles de 700 ans, où le profane et le religieux se sont mêlent sans cesse.

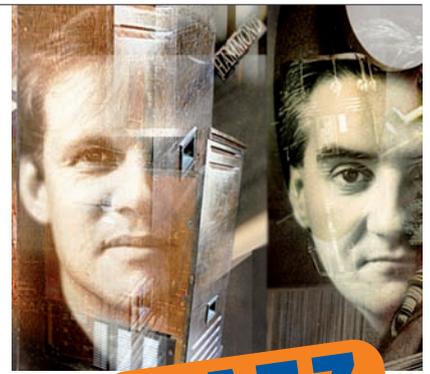
Chaque interprétation fut généreusement applaudie et le public, séduit par cette formation d'artistes, n'a pas manqué de marquer sa satisfaction en réclamant de nombreux rappels.



**le 25 septembre**

# Moigny: une nouvelle étape qui se confirme pour le festival

**AU SUD DU NORD**  
<http://ausuddunord.free.fr>



**JAZZ**

L'Association Au Sud du Nord a l'habitude de sonner la rentrée culturelle du sud de l'Essonne depuis plus de 15 ans grâce à un festival artistique pluridisciplinaire, à dominante musicale. Pour l'édition 2013, Moigny confirme son intégration au festival avec un concert en soirée à la salle des Fêtes le mercredi 25 septembre. Le duo André Charlier/Benoît Sourisse enchantera les oreilles des amateurs de jazz.

André Charlier est une référence incontournable en la matière : il s'est vu décerner le Prix du meilleur soliste au concours interna-

tional de jazz francophone en 1991 et tourne comme batteur sur les scènes du monde entier. Il est également responsable du département batterie au CMDL (Centre des Musiques Didier Lockwood). Depuis quelques années, il développe sa propre musique au sein du duo "Charlier - Sourisse" avec lequel il a enregistré trois CD : "Gemini" en 2001, "Eleven Blues" en 2004 et "Héritage" en 2007. Les deux musiciens sont aussi les auteurs d'une méthode de jazz originale éditée aux éditions Leduc. Passionné de pédagogie, Benoît Sourisse enseigne l'improvisa-

tion au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon depuis 1988, ainsi qu'à travers de nombreux "Masterclass" dans toute la France. Ce pianiste et organiste de talent a eu l'occasion de partager la scène avec de grandes personnalités artistiques au cours de ces nombreuses tournées internationales : Michel Petrucciani, Martial Solal, John Scofield, Michel Portal, Mike Stern, Toots Thielemans...

**Ne ratez donc pas la chance d'écouter ce duo d'exception qui va jouer à votre porte.**

## A Moigny la musique c'est dans



Le samedi 13 avril, l'église Saint Denis a été honorée par le premier concert donné depuis la fin des travaux. Ce moment de musique classique de grande qualité a attiré un public nombreux et divers. Le quatuor Archinto a su séduire les spectateurs, des plus jeunes aux plus âgés, par sa magnifique interprétation de grands compositeurs ayant marqué l'histoire de la musique : Purcell, Mozart, Ravel, Beethoven. Malgré l'heure tardive, le public n'a pas hésité à rappeler les musiciens qui ont joué les prolongations de

bonne grâce pour le plaisir de nos oreilles. Le concert s'est terminé en standing ovation et les musiciens sont repartis fatigués mais heureux d'avoir joué dans une si belle église et devant un public aussi réceptif. Pendant l'entracte, le public a également été invité à observer des instruments à cordes, y compris un instrument en cours de fabrication, qui ont été gracieusement exposés par M. Thierry Bruno. Après 20 ans au service



Thierry Bruno à l'entracte nous a présenté son activité.



Le quatuor qui a mérité le rappel du public, un moment d'exception.

# Journées du Patrimoine 14-15 septembre

## Le programme du week-end

### Des pierres, de l'eau et des mots : petite promenade à Moigny

Pendant tout le week-end, des visites guidées de Moigny seront proposées au public pour lui faire découvrir un village minéral typique du Gâtinais. Depuis quelques années la commune encourage la restauration des vieux murs de pierres et du petit patrimoine rural lié à l'histoire locale et à la présence de l'eau sur la commune (lavoirs, puits). La maison communale et l'église ont également subi des années de travaux de remise en état, intérieur et extérieur, qui ont pris fin il y a peu. L'église St Denis date probablement du XII<sup>ème</sup> siècle



La restauration de ses vitraux a été récompensée par les Rubans du Patrimoine en 2007.

Horaire du parcours à choisir : Samedi 10h-12h ou 15h-17h ou Dimanche 10h-12h ou 15h-17h.

Les visites seront organisées sur demande, inscription par mail en septembre : [mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr), précisez le jour et l'heure souhaité. Un mail de confirmation sera envoyé.



### Démonstration de la fente d'une roche et de la taille de pierre

*Carrière artisanale d'extraction de grès de Fontainebleau à ciel ouvert.*

« Propriétaire exploitant d'une carrière de grès en bordure du massif de Fontainebleau j'extraits de la roche cette pierre dure et siliceuse de la même manière qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire, d'une façon artisanale, qui consiste à fendre la pierre à l'aide d'outils anciens ce qui lui donne cet aspect éclaté et noble du grès de Fontainebleau, qui orne le paysage de l'Ile-de-France. »

**Carrière : les grès de Fontainebleau**  
*Route de Boutigny*

Au centre du village, prendre la rue de Verdun, continuer tout droit, sortir du village, 1,2 km après la sortie, la carrière est signalée. Elle est située à droite de la route.

sam-dim 9h-12h et 14h-17h



L'atelier du luthier et quelques uns de ses outils.

### Il y a 13000 ans Etiolles : exposition temporaire à la médiathèque

L'exposition présente les derniers résultats des fouilles du site préhistorique d'Etiolles et permet de mieux comprendre les modes de vie préhistoriques à travers des panneaux, des vidéos et une maquette d'habitat.

Pourquoi s'être installé à Etiolles ? A quoi ressemblait le paysage de l'Essonne à la préhistoire ? Où trouve-t-on la plus ancienne œuvre d'art d'Ile-de-France ? Toutes ces questions posées par l'exposition jettent un nouveau regard sur le village de Moigny où se trouve un polissoir inscrit aux monuments historiques et deux sites d'art rupestre.

L'exposition a été réalisée en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne et les chercheurs du site (CNRS). Elle sera dans votre médiathèque pendant tout le mois de septembre mais les Journées du Patrimoine constituent une bonne occasion de la voir si vous décidez d'y consacrer votre week-end. Horaires habituels de la médiathèque : mercredi 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h30 et 14h-18h.



### Visite libre de l'église Saint-Denis

L'église Saint-Denis est ouverte pendant les Journées du patrimoine pour permettre aux visiteurs de découvrir librement cet édifice récemment restauré et inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1926. Une personne est disponible sur place pour répondre aux questions et raconter des anecdotes liées à l'histoire de l'église mais le parcours est libre et de la documentation est disponible sur place.

Ouverture de l'église : Samedi et dimanche 10h-12h et 14h-17h

### Moigny fête la restauration de son église Samedi 14 Septembre

Concert de spirituals par le Voices Chœur International : chants «folk» sacrés traditionnels du Sud des Etats-Unis, à l'origine du gospel, interprétés par 40 choristes à 20h30. Suivi d'un spectacle sons et lumières avec DJ et d'un cocktail convivial.

Du côté des Écoles

dimanche 17 mars

# Loto au bénéfice des coopératives scolaires

Le dimanche 17 mars dernier, les représentants des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire ont organisé un loto dont les bénéficiaires étaient destinés aux coopératives scolaires.

C'est dans une ambiance chaleureuse que petits et grands se sont retrouvés dans la salle des fêtes afin de passer une après-midi ludique. Tous les lots provenaient des artisans et commerçants locaux à la grande satisfaction des gagnants.

Cette manifestation a rencontré un vif succès et mérite d'être reconduite l'année prochaine.



# Maternelle • 2<sup>e</sup> édition Matinée mathématique

samedi 8 juin

Face au succès rencontré l'année dernière, élèves et enseignants de l'école maternelle, ont invité les parents à participer à une matinée sous le signe du jeu le samedi 8 juin dernier.

De nombreux ateliers de jeux mathématiques étaient installés. Les enfants ont pu ainsi expliquer à leurs parents les règles du jeu avant de se lancer dans le vif du sujet : jouer !

De nouveaux jeux ont été conçus par les enfants : du plateau à la règle du jeu... et cette année, l'un des fils conducteurs était le développement durable. En effet, 2 jeux sur le tri des déchets ont été fabriqués de manière écologique et permettent ainsi aux enfants d'aborder cette notion délicate de la protection de l'environnement de manière ludique.

Un moment très convivial et familial dont petits et grands ont pu profiter ensemble. Un grand merci à l'équipe enseignante de permettre un tel temps de rencontre.



**SIROM**  
Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères  
de la région de Mâle-la-Folie



# Classe découverte 2013



Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2013, les élèves de CP (Classe de Madame Benoit) et de CM1/CM2 (Classe de Madame Tilly) sont partis en « classe découverte » dans le centre « Georges Moustaki », situé sur la commune de Moussières (Haut-Jura).

**M**adame Millet-Amaury (Infirmière scolaire) et Madame Vaillant (enseignante à la retraite) ont accompagné les deux classes. Monsieur Vanhooland, père d'élèves et chauffeur de métier (Voyages Lepeteur), a assuré le trajet avec sérénité et patience.

Durant cinq jours, les élèves ont découvert la montagne au printemps, grâce à de nombreuses randonnées ludiques et adaptées à leur âge. En fin d'après-midi, les enfants ont pu également profiter de la piscine du centre pour se détendre et jouer dans l'eau. Chaque soir, une veillée leur était proposée : théâtre, contes jurassiens, chant, randonnée nocturne.

La réalisation d'un herbier avec les espèces locales, l'observation des fourmis rousses et la visite de la fromagerie se sont ajoutées à ce programme intense.

Les élèves, les enseignantes et les accompagnatrices sont rentrés enchantés de leur séjour et ont partagé leur expérience avec les parents le vendredi 26 avril lors d'une soirée exposition.



Madame Benoit et Madame Tilly soulignent la qualité du centre (chambres, restaurant, personnel), des animateurs et du programme d'activités.

Elles remercient la municipalité pour sa contribution financière à ce séjour et pour le soutien de ce projet durant toute l'année.

Elles remercient les parents pour leur adhésion au projet et pour leur gentillesse avant, pendant et après.

*Jennifer Benoit et Valérie Tilly*





usep Essonne  
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

# Entre pierres et sources du gâtinais

Briefing au départ de l'école pour une journée complète de randonnée



La randonnée pédestre "Entre pierres et sources du Gâtinais" s'inscrivait dans le cadre d'un programme de 5 randonnées sur le thème "Sur les chemins du patrimoine essonnien" organisées par l'USEP 91 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Elle s'adressait à tous les élèves des écoles élémentaires publiques du département qui le souhaitaient. Le cycle de 5 randonnées, à raison d'une par année scolaire, doit permettre aux écoles qui l'ont inscrit dans un projet pluriannuel de donner aux élèves un aperçu divers du patrimoine de notre département.

La randonnée 2013 était la 4<sup>ème</sup> randonnée de ce programme. Auparavant la randonnée "Vers le plateau du Hurepoix" en 2010 avait rassemblé 1289 participants, en 2011 la randonnée "des Marais" 3787 participants et en 2012 la randonnée "Au fil de l'Orge" 2681 participants. Cette année, pendant 5 journées, les 21, 22, 23, 24 et 27 mai, la randonnée "Entre pierres et sources du Gâtinais" a concerné 260 classes de tout le département qui se sont inscrites, soit plus de 7000 participants ! L'attrait pour la randonnée pédestre qui ne cesse de croître pour les adultes se vérifie aussi pour les enfants. Les randonnées "Sur les chemins du patrimoine Essonnien" sont inscrites dans le dispositif des manifestations d'intérêt départemental soutenues par le Conseil Général de l'Essonne.



La ballade est ponctuée de points d'études, questions...réponses



Activité préconisée aux enseignants par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne dans son projet culturel "voyage en patrimoine", la randonnée pédestre à l'école est une activité physique et sportive qui développe le goût de l'effort. C'est aussi une activité culturelle qui entrouvre une fenêtre sur les éléments du paysage rencontré. Elle constitue un moment privilégié pour sensibiliser les enfants à des enjeux sociétaux tels que la préservation de l'environnement. Adaptée à un jeune public, elle intègre des activités de découverte ludiques qui renforcent la motivation de marcher.

La Randonnée "Entre pierres et sources du Gâtinais" a emprunté les sentiers de la randonnée familiale initiée l'an passé par la commune

La journée se termine sur la traditionnelle photo de famille !



Le meunier du Moulin Grenat raconte les moulins et la légende de Jeanne d'Arc



de Moigny autour du château de Courances mais aussi dans les rues et ruelles de Courances et de Moigny et à travers les bois de la Plâtière de Bellevue où des vestiges de l'activité des carriers d'autrefois sont encore présents. Ce sont aussi les activités autour des nombreuses sources ou encore de la rivière l'Ecole qui ont été présentées. 10 km pour la plus grande boucle ou 7 km, au choix des enseignants, qui ont permis de faire découvrir à de jeunes essonnais ces deux beaux villages du Gâtinais aux maisons, murs et autres constructions bâtis en pierres de grès de la région et le château de Courances, au coeur de son parc aux 14 sources.



Trophées remis par le Président de l'USEP 91 en remerciement de l'accueil par les communes participantes

## Du côté des Écoles

Ce programme de randonnées offre aussi l'occasion de voyager dans le temps et d'écouter raconter l'histoire de personnages réels ou légendaires qui ont ou auraient, à des degrés divers, marqué l'histoire locale ou nationale.

Ensemble, l'USEP 91, les Maires de Courances, de Moigny et la responsable du château de Courances ont participé à l'organisation de cette manifestation sportive et culturelle.

Au château de Courances l'histoire est au rendez-vous



vendredi 21 juin

# Remise des prix à l'école Jules Demest

Vendredi 21 juin, jour de l'été... Tous les élèves de l'école maternelle ainsi que les élèves de CM2 étaient bien sagement assis sur les marches de l'amphithéâtre, attendant que commence la remise des prix traditionnellement offerts par la municipalité en fin d'année scolaire. De beaux livres avec des histoires extraordinaires et choisis avec soin par les deux direc-

trices pour les plus jeunes, ainsi que de magnifiques dictionnaires pour les futurs collégiens. A la question de Monsieur le Maire, Pascal Simonnot « avez-vous bien travaillé cette année ? » Un « oui » unanime et tonitruant est monté de l'assemblée de nos jeunes moignais. La distribution pouvait enfin commencer... C'est donc chacun leur tour que les enfants se

virent remettre leur ouvrage. Un moment quelque peu solennel mais également plein de joie à l'idée de remporter chez soi un souvenir palpable de cette année scolaire. Les jolis livres colorés iront garnir les rayons des bibliothèques des plus jeunes et les dictionnaires iront prendre une place importante sur le bureau de nos collégiens.

A l'issue de cette sympathique cérémonie, les « petits » ont regagné leurs classes mais les plus « grands » sont restés un moment pour échanger leurs impressions sur leur prochaine rentrée au collège avec les élus et l'équipe enseignante. Un agréable moment de partage !



Ce samedi 22 juin, devant un public venu très nombreux, replié dans la salle des fêtes à cause d'un temps mitigé, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont illustré sur scène divers contes merveilleux pour clôturer cette année scolaire en beauté.



# L'école a présenté son spectacle de



Ils nous ont fait revisiter les histoires de notre enfance à travers la danse, le chant, le mime et le théâtre : des 3 petits cochons en passant par Le petit chaperon rouge, La chèvre de monsieur Seguin et bien d'autres classiques qui font partie de notre patrimoine culturel.

Un moment fort agréable qui a enchanté les parents, fiers de voir leurs enfants en action



devant une salle comble. Ce spectacle mettait un point final au projet annuel sur les contes mené depuis le début de l'année avec notamment la création des illustrations pour les petits et l'écriture du conte pour les plus grands.

Puis, c'est autour du verre de l'amitié que petits et grands ont fini cette matinée riche en émotions. Encore un grand merci aux enseignants pour leur travail et un grand bravo aux artistes en herbe !



fin d'année



# Rythmes scolaires

## Une réforme improvisée ! ...alors CAP 2014...

Alors que le Ministre de l'Éducation a annoncé son intention de modifier les rythmes scolaires, enseignants, parents, associations et élus s'étonnent de l'absence de méthode et de concertation.

Seule certitude à ce jour, la municipalité a décidé le report de la mise en place de cette réforme à la rentrée scolaire 2014/2015, comme l'ensemble des écoles de la circonscription de La Ferté-Alais, mais aussi de la quasi-totalité du département puisque seulement 10 communes sur 196 se lanceraient dès la rentrée prochaine. Au niveau national, cela représente 20% des communes qui se lancent dès 2013.

Il faut rappeler que le principe de la réforme, inadapté en zone rurale, s'applique sur un dispositif qui prévoit 24 heures de classe par semaine réparties sur 4,5 journées. Les élèves devront effectuer quotidiennement 5h30 de classe au maximum. Par ailleurs, il faut savoir que les enfants devront également être présents 3h30 au maximum le mercredi ou samedi matin. L'option retenue par les 15 communes composant l'intercommunalité est le samedi. Quant à la pause du midi, elle ne pourra être inférieure à 1h30. Cela représente un total de 36 semaines de cours chaque année, soit l'équivalent de 180 jours sur 365. A noter que le périscolaire est placé sous la responsabilité des collectivités. Il n'est pas obligatoire, les familles peuvent reprendre les enfants après la classe dès 16h00. Il va sans dire que cela ne pourra se faire sans augmentation des coûts des accueils municipaux.

Enfin, si elle était néanmoins retenue, la demi-journée du mercredi matin perdue sur les équipements sportifs et culturels, tels que les centres de loisirs ou autres activités, ne pourra pas être récupérée à un autre moment. Il va devenir

compliqué de faire tenir l'ensemble des créneaux associatifs sur les équipements... sur un temps réduit de plusieurs heures hebdomadaires sans pour autant diminuer les créneaux alloués à chaque association.

Quant à l'incidence des directives gouvernementales sur le budget communal, elle ne sera pas négligeable. En effet, c'est un surcoût annuel qui pourrait varier entre 20 000 et 25 000 euros qui devra être financé. L'addition, qui risque d'être salée, est liée à l'augmentation de la masse salariale nécessaire sans prendre en compte l'évaluation d'activités supplémentaires voulue avec la mise en place d'un Projet Educatif Territorial au profit des enfants.

Il en ressort que chaque partie est d'accord pour se donner plus de temps pour bien préparer ce changement du temps scolaire. Aussi, un travail de concertation entre les partenaires (mairie/enseignants/Inspectrice de l'Éducation Nationale/Intercommunalité) se met en place afin d'organiser au mieux cette réforme avec la mise en place d'un « Projet Educatif Territorial » au profit des enfants.

LE RYTHME SCOLAIRE  
REMIS EN CAUSE



Cette année, le dimanche 6 janvier, une centaine de personnes se sont réunies pour célébrer la nouvelle année autour d'une galette traditionnelle faite par M. & Mme Les Lemarquais, couple de boulangers habitant le village et que nous remercions pour leur travail.

# Galette des rois

dimanche 6 janvier

Le spectacle que Nathalie Tavet, bénévole de l'association du foyer rural, et ses danseuses avaient concocté pour cette occasion, a mis le public en joie.

Les chansons choisies étaient en effet de nature à réveiller les bons souvenirs des anciens : Luis Mariano, Dalida, Sheila, Bourvil, Piaf, Nana Mouskouri mais aussi des chanteurs plus populaires tels que Michel Sardou ou Céline Dion. L'ambiance bon enfant de ce rendez-vous annuel est une nouvelle fois confirmée si besoin en était. C'est aussi avec plaisir que les mamans des jeunes danseuses ont reçu une rose, avec Annie Cordy dans



sous des airs de Piaf



les oreilles : « Maman, ma plus jolie chanson ». Bref, beaucoup d'émotions pour tous les âges.

Le succès de cette animation a d'ailleurs été confirmé par des courriers de remerciement reçus en mairie. Le CCAS de Moigny se félicite de cette réussite et reste plus motivé que jamais dans son travail de cohésion sociale et intergénérationnelle grâce à la reconnaissance que la population a bien voulu lui témoigner.





Prochaine sortie

# automne au Parc de Thoiry

**Dimanche 6 octobre 2013**

Réservation mairie  
**01 64 98 40 14**



## Bourse aux Jouets et puériculture

**dimanche 14 avril**



Merci aux mamans  
qui ont confectionné  
de délicieux gâteaux,  
très convoités  
par les enfants !





Foyer rural

# le Foyer... c'est la vie !

Samedi 31 mars 2013

## Brocante de Pâques

Une vraie journée de printemps avec des températures un peu basses mais un soleil radieux.

La brocante de Pâques a accueilli plus d'une soixantaine d'exposants et a vu défiler de nombreux visiteurs venus d'ici ou d'ailleurs pour chiner, farfouiller, troquer tout au long de cette belle journée.

Des retrouvailles sympathiques pour une manifestation de plein air où il faisait bon se promener.

Un coin restauration, mis à disposition par le Foyer Rural, permettait de manger ou de se réchauffer autour d'un petit café. Comme toujours un apéritif a également été offert aux exposants pour les remercier de leur participation. Cette animation villageoise a été très appréciée par chacun.



Prochain vide grenier :  
Dimanche 13 octobre 2013



## Soirée dansante

Samedi 20 avril 2013



Sous les feux de lumière la danse nous entraîne...





## Matinée enfantine

Pour l'occasion, la salle du foyer se



Samedi 23 février 2013

transforme en une véritable aire de jeux

Un après-midi pas comme les autres au Foyer Rural où les enfants ont pu voir transformer la salle en une véritable aire de jeux. Un parcours cow-boys pour tous, une structure gonflable « serpents » pour les petits et un vrai combat de sumo pour les plus courageux. Les enfants ont passé un après-midi de rêve et la joie sur leur visage faisait plaisir à voir. Après s'être défoulés pendant plus de deux heures, les enfants ont pu profiter du goûter accompagné de gourmandises qui leur était offert. Les parents, en venant les chercher vers 17h30, ont vivement remercié le Foyer Rural pour avoir permis ce moment de bonheur au sein même de leur village.

Plaisir partagé et à l'année prochaine pour une nouvelle matinée enfantine !



Samedi 9 février 2013

## Soirée moules/frites

Le Foyer Rural affichait «complet» lors de la Soirée Moules/Frites du Samedi 9 février 2013.

Servis à volonté, les participants ont pu passer une agréable soirée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'année 2013 commence très fort et toute l'équipe est heureuse d'avoir pu participer au moment de détente, de rencontre et d'amitié pour toutes les personnes présentes.

Des familles entières avec leurs enfants, des amis, des villageois des communes voisines, tous ont répondu présent pour retrouver les soirées simples mais nécessaires pour garder l'esprit de sociabilité d'autrefois, un vrai plaisir !

Merci à tous !



# et ça continue !

Samedi 1 juin 2013

## Soirée variétés

Même si le soleil a eu du mal à montrer le bout de son nez, les couleurs vives et flamboyantes de la soirée variétés ont été resplendissantes tout au long du spectacle.

Sous le regard et les applaudissements d'un public toujours fidèle au rendez-vous, les groupes de danse se sont fait un plaisir de présenter leurs chorégraphies aux familles et aux amis, le samedi 1<sup>er</sup> juin dernier, et de leur faire passer ainsi un agréable moment de détente.

Âgées de 4 ans à 40 ans, toutes ont déambulé sur des rythmes variés.

Nous remercions les personnes présentes pour leurs encouragements et leur soutien.

Les échos positifs qui nous parviennent sont la réelle récompense d'une telle soirée.

Merci aux danseuses.



## Activités proposées par le foyer rural

Tél : 06.89.44.45.65

### ANGLAIS

Mercredi de 14h30 à 16h et Jeudi de 18h à 20h  
Responsable : Céline Mirra - Tél. : 06.21.29.09.34

### CORNEMUSE

Lundi de 17h30 à 21h  
Responsable : Claude Dassy - Tél : 06.73.46.85.35

### COUNTRY

Mardi de 20h à 22h30  
Responsable : Dominique Juffroy - Tél : 06.81.96.52.47

### DANSE

Mercredi de 13h15 à 22h30  
Responsable : Nathalie Tavet - Tél : 01.64.98.41.75

### GYM TONIC

Mardi de 19h à 20h  
Jeudi de 20h à 21h et de 21h à 22h  
Arrivée d'un nouveau professeur

### GYM VOLONTAIRE

Adultes : Mercredi de 09h à 10h  
Vendredi de 19h30 à 20h30  
Responsable : Sabine Condé  
Tél : 06.77.84.12.82 / 01.69.90.96.24 / 01.69.98.40.08

### JUDO

Activités proposées par  
**Judo Club Maissois sur Moigny**  
Le mercredi : 17h - 18h  
Enfants nés en 2008-2007-2006  
18h - 19h  
Enfants nés en 2005 et avant  
Le samedi 10h30 - 11h30  
Enfants nés en 2007-2006-2005  
11h30 - 12h30 Enfants nés en 2004 et avant  
Contact : téléphone : 06.88.03.08.11

### PEINTURE

Adultes : Mardi de 20h à 22h  
Enfants : Vendredi de 17h à 19h  
Responsable : Clara Laurent  
Tél : 01.60.74.71.21 ou 06.72.80.79.08

### SCRAPBOOKING

Un lundi par mois de 19h30 à 22h30  
Responsable : Pascale Deshayes - Tél : 06.60.64.71.21

### THEATRE

Enfants de 7 à 13 ans : Vendredi de 18h à 19h30  
Responsable : Martine Hemberger  
Tél : 06.77.82.17.12

### YOGA ENFANTS

Enfants 3-6 ans : Mercredi de 10h à 10h45  
Enfants 7-12 ans : Mercredi de 11h à 12h

Inscription pour 1 cours ou par forfait mensuel.  
Responsable : Alexandra - Tél : 06.49.43.35.16  
Mail : ogainnergetics@gmail.com

*De nouvelles disciplines, de nouveaux animateurs à la rentrée prochaine !*

*Renseignements et présentation :  
Carrefour des Associations / Marché Rural  
le Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2013*

Samedi 15 juin 2013

# Fête d'Antan

**R**etrouver une atmosphère et une ambiance d'antan dans un climat festif, familial et amical était une chose plutôt agréable en cette après-midi du Samedi 15 juin 2013 au City-Stade de Moigny.

Des jeux d'autrefois comme le chamboule tout, les échasses, les cerceaux, le tir à la corde et bien d'autres encore nous rappellent qu'il est possible de s'amuser tous ensemble dans la joie et la bonne humeur. Tel était l'objectif de l'équipe d'animateurs du Foyer Rural ! Les enfants et les adultes d'ailleurs pouvaient participer à tous les jeux gratuitement et se distraire en participant aux activités qu'ils désiraient. Certains pouvaient même se faire maquiller, ce qui donnait un petit air de fête supplémentaire.

L'après-midi s'est terminée par un barbecue collectif toujours dans la bonne humeur.

Merci aux enfants, aux participants et aux bénévoles.



## planning des manifestations 2013

**Samedi 13 juillet**

**Fête Nationale  
Feu D'artifice et Bal des pompiers**

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre**

**21<sup>ème</sup> Marché Rural,  
Forum des Associations**

**Dimanche 13 octobre**

**Vide Greniers et Fête de la Saint Denis**

**Samedi 16 novembre**

**Soirée Country**

**Samedi 7 décembre**

**Soirée Tartiflette**

### Assemblée générale - 2013 Election des membres du Bureau

#### Président

Yannick Foucher

#### 1<sup>er</sup> Vice Président

Nathalie Tavet

#### 2<sup>ème</sup> Vice Président

Jacky Pasquier

#### Trésorière

Ghislaine Argentin

#### Trésorière adjoint

Véronique Lachenait

#### Secrétaire

Kathy Bernaux

#### Secrétaire adjoint

Géraldine Allain

#### Assesseurs

Eric Common

Martine Foucher

#### Commissaires aux comptes

Betty Cartier

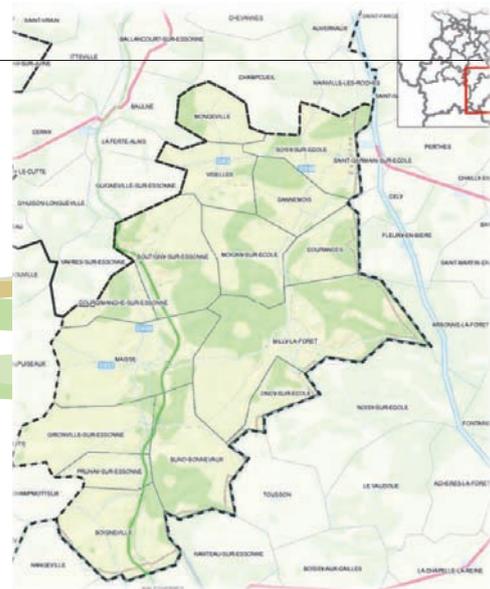
Emmanuel Plessis

#### Autres membres du conseil d'administration

Chantal Abrioux, Nathalie Arrigoni,  
Suzanne Bouclet, Fabienne Cécini,  
Stéphanie Demandre, Caroline Ledu,  
Jérôme Ménard, Jean-Marc Rovella,  
Pascal Simonnot.

## L'élargissement du territoire de notre Communauté de Communes de la Vallée de l'École

# L'intercommunalité au cœur des vœux 2013



Un nouveau challenge s'ouvre à nous ! En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'élargissement du territoire de notre Communauté de Communes de la Vallée de l'École, qui fait l'objet d'une large consultation populaire afin de la rebaptiser, peut enfin se projeter vers l'avenir suite à l'intégration des nouvelles communes. La loi aura eu raison de dix ans de tergiversation, en appliquant d'autorité l'achèvement de la carte territoriale, à la suite des décisions de la commission départementale de coopération intercommunale.

Notre Maire, en charge des finances, a eu la lourde tâche de dévoiler le 1<sup>er</sup> budget intercommunal qui s'inscrit dans la continuité des précédents avec la volonté de présenter des chiffres collant au mieux à la réalité. Mais la priorité cette année est donnée à l'exercice d'une mutualisation des services des 4 centres de loisirs répartis entre Milly (2), Boutigny et Maisse pour la tranche d'âge de 3 à 12 ans dont le montant de fonctionnement d'un million d'euros est consacré au bien-être de nos enfants.

Evaluation des transferts de charges, mutation des personnels affectés aux équipements, offre d'une animation de qualité, c'est tout l'enjeu de cette nouvelle année qui mobilisera

vos élus, sans toucher à la fiscalité jugée raisonnable à l'arrivée des nouvelles communes.

Le budget 2013 s'inscrit aussi en faveur du projet d'un bassin aquatique moderne dont l'enveloppe connue à ce jour avoisine les 10 millions d'euros. Il a été adopté en reprenant un résultat d'exercice proche de 4 millions d'euros de provision, afin que nous puissions disposer des moyens suffisants pour réaliser cette piscine intercommunale.

Ces premières décisions vont permettre de constituer un territoire solidaire, capable de mettre en avant des projets pour l'ensemble des habitants. L'intercommunalité ainsi née,

optant pour une fiscalité reposant sur les taxes additionnelles, aura pour priorité de proposer une offre de services autour de la petite enfance et d'en créer d'autres en direction de la population.

Il va s'en dire que les élus intercommunaux devront travailler collectivement afin de proposer des actions et des services à la population dans un esprit de solidarité mais surtout de donner plus de lisibilité à notre organisation territoriale. Gérer une intercommunalité, c'est s'inscrire dans l'avenir en concevant son développement dans l'intérêt précieux de ses habitants, c'est à dire vous !



Cérémonie des vœux à Boutigny

## Organigramme du nouvel exécutif

L'assemblée plénière d'installation du 14 mars 2013 a permis de confirmer le Président de la Communauté de Communes dans ses fonctions mais également l'installation du nouvel exécutif qui animera le Conseil Intercommunal jusqu'en mars 2014. Nous vous proposons de prendre connaissance de la liste des élus composant l'exécutif Intercommunal avec leurs attributions respectives.

<b>Président :</b>	<b>F. Orcel</b>		maire de MILLY
<b>1<sup>er</sup> V.P. :</b>	<b>P. Simonnot</b>	Finances	maire de MOIGNY
<b>2<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>P. Redon</b>	Transfert de compétences	maire de BOUTIGNY
<b>3<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>E. Vierra</b>	Centre de loisirs	maire de COURANCES
<b>4<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>C. Leclair</b>	Projet piscine	maire de MAISSE
<b>5<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>R. Olivier</b>	Numérique	maire adjoint d'ONCY
<b>6<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>P. Pages</b>	Dév. Économique	maire de PRUNAY
<b>7<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>H. Boulat</b>	Communication/animation	maire de SOISY
<b>8<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>JP. Delhotal</b>	Prospective et avenir	maire de MONDEVILLE
<b>9<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>A. Eeckeman</b>	Relations extérieures	maire de GIRONVILLE
<b>10<sup>ème</sup> V.P. :</b>	<b>G. Ithier</b>	Travaux/balayeuse	maire de DANNEMOIS

**Choisissez un nouveau nom pour votre Communauté de Communes**

Concours organisé par la communauté de communes auprès des habitants jusqu'au 31 juillet 2013. Règlement disponible en mairie et médiathèque



## Soucieuse de préserver l'environnement,

la commune de Moigny en partenariat avec le SIROM ont signé un partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC visant à promouvoir le tri et la valorisation des piles.

Une mini-box sera distribuée dans tous les foyers afin de collecter ces accus pour ensuite venir les vider au totem situé en mairie. Notre nouveau partenaire s'occupera de leur acheminement vers des sites de traitement agréés.

Un service gratuit pour les usagers comme pour la collectivité qui démontre une fois de plus que le tri des déchets est un geste simple et durable, facile pour tous à mettre en place ».



## Le prochain ramassage des ENCOMBRANTS 10 OCTOBRE 2013

- Alors pensez à sortir vos encombrants la veille.
- Toutes vos infos sur : [www.sirom-millylaforet.fr](http://www.sirom-millylaforet.fr)
- Pour tous renseignements, consultez le SIROM au 01 64 99 31 81

# Le service des Centres de loisirs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, 15 communes constituent la Communauté de Communes de la Vallée de l'École.



## Communes adhérentes :

Boigneville, Boutigny-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche-sur-Essonne, Dannemois, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Mondeville, Oncy-sur-Ecole, Prunay-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole, Videlles.



Le service des centres de loisirs est maintenant composé de quatre structures intercommunales d'accueil des enfants de 3 à 12 ans réparties sur le territoire. Les centres de loisirs sont avant tout un moyen d'offrir des loisirs à vos enfants, les objectifs vont donc bien au-delà du besoin de garde. Le dossier administratif peut être fait à tout moment, il est valable pour l'année civile. Nous calculons aussi votre quotient familial et vous indiquons votre tarif forfaitaire journalier (encadrement, activités, repas, goûters inclus).

Les référentiels sur nos actions et l'encadrement des enfants sont aussi disponibles ainsi que les plannings d'activités et les planches de menus une fois les réservations faites (non pas au préalable). Seuls les projets de séjours font l'objet d'une communication au préalable dans les structures.

Les périodes d'ouverture sont : les mercredis, les petites vacances, les grandes vacances. Pour le mois d'août et Noël, certains centres de loisirs peuvent être fermés. Mais nous assurons une continuité de service public sur le territoire.

Les centres de loisirs ont des permanences pour vous recevoir, afin de visiter la structure, rencontrer la direction et échanger.

## Bon à savoir

*Si l'enfant a moins de 3 ans et qu'il est déjà ou sera scolarisé, il peut être inscrit au centre de loisirs mais il doit être propre.*

*Pour les centres de loisirs 6/12 ans, c'est la date anniversaire des six ans qui compte.*

Centres de loisirs intercommunaux 2013	Adresses	Permanences
<b>ALSH 6/12 ans</b> Milly-la-Forêt	23 rue de la chapelle Saint Blaise 91490 Milly-la-Forêt	Mardi / Jeudi : 17h / 19h 01 64 98 99 84
<b>ALSH 3/6 ans</b> « Square aux enfants » Milly-la-Forêt	Bd du Maréchal Lyautey 91490 Milly-la-Forêt	Lundi / Jeudi : 16h/18h30 01 64 98 62 71
<b>ALSH 3/12 ans</b> Boutigny-sur-Essonne	11 Bd Maurice Ouin 91820 Boutigny-sur-Essonne	Mardi : 18h/19h Jeudi : 17h30 / 18h30 01 69 90 22 91
<b>ALSH 3/12 ans</b> Maisse	38 Grande rue 91720 Maisse	Lundi / Jeudi / Vendredi : 17h/19h 01 64 99 43 66

## Cérémonie citoyenne

Cette cérémonie de citoyenneté, prévue au code électoral, permet au Maire de rencontrer les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune pour leur remettre leur carte d'électeur. C'est l'occasion également de rappeler les principes fondamentaux de la République et de la démocratie.



# Ils peuvent officiellement voter !

Samedi 27 avril dernier, étaient invités les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de février de l'année en cours, et figurant sur la liste électorale.

Dix nouveaux électeurs avaient été invités à la cérémonie de remise de leur carte d'électeur. Malheureusement seulement 3 jeunes ont fait le déplacement, deux s'étant excusés. Mais c'est avec plaisir que vos élus ont reçu une famille entière venue assister à cette rencontre conviviale organisée à l'hôtel de ville. Pascal Simonnot a rappelé l'histoire du droit de vote et l'importance de l'engagement du citoyen dans la société pour une démocratie vivante et forte. Les jeunes ont ensuite été conviés à célébrer cet événement avec les élus. Pour les autres, la carte leur sera envoyée à leur domicile.

### Le jeune majeur acquiert ainsi un certain nombre de droits :

- Droit de vote aux élections locales, nationales et européennes ;
- Droit de se porter candidat à une élection et d'être élu ;
- Droit d'exercer une fonction juridictionnelle ;
- Droit de représenter ou d'assister une partie devant un juge ;
- Droit de témoigner en justice.

### Mais aussi des devoirs dont :

- Le respect de la loi ;
- Le respect des droits des autres. Il n'est pas inutile de rappeler que le jeune adulte, comme tous les autres concitoyens, doit aussi faire preuve de civisme et de civilité pour que la vie en société soit la plus agréable possible.

## Sortie de territoire le passeport reste obligatoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les autorisations de sortie de Territoire délivrées par le Maire sont supprimées.

Un mineur français pourra voyager dans toute l'Union Européenne avec un passeport en cours de validité ou avec une carte nationale d'identité. Pour les autres pays, un passeport reste obligatoire, assorti le cas échéant d'un visa.



## Inscription électorale

Si vous venez d'arriver sur la commune, sachez que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique.

Ayez donc le bon réflexe et venez vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2013 !



# nouveau

## Permis de conduire à partir de septembre 2013 !



*A partir de cette année, les permis roses en papier cartonné disparaîtront progressivement au profit du nouveau permis de conduire à puce, qui entrera en vigueur en septembre 2013.*

*Il devra être renouvelé sans examen sur le même mode que les passeports. De la taille d'une carte de crédit, tous les automobilistes vont petit à petit en être dotés.*

### Un permis de la forme d'une carte bancaire

Le nouveau document, qui aura la forme d'une carte de paiement, contiendra les empreintes digitales du conducteur, ainsi qu'une puce qui permettra de régler les amendes routières, par internet ou se connecter sur le site du ministère de l'Intérieur pour, par exemple, consulter son solde de points de façon plus rapide et commode qu'actuellement.

### Un changement qui répond à un souci d'harmonisation

Ces mesures, détaillées dans un décret publié au Journal Officiel, découlent d'une réglementation européenne de décembre 2006 sur l'harmonisation du permis de conduire.

### L'arrivée de ce permis répond à un triple objectif

Lutter contre la fraude documentaire, garantir la libre circulation des personnes et améliorer la sécurité routière.

Grâce à ce dispositif, en cas de contrôle, la police pourra, à l'aide de lecteurs placés dans ses véhicules, s'assurer que le document présenté n'est pas falsifié. De la même façon, elle aura accès à l'historique du conducteur qui ne devrait plus pouvoir échapper au paiement des PV, y compris dans un autre pays de l'Union que celui dont il est ressortissant.

### Un permis à renouveler de la même manière qu'un passeport

C'est le gros changement car ce nouveau permis devra être renouvelé tous les quinze ans sans examen, sur le même principe que les passeports.

Les permis de conduire de catégories C (poids lourd) et D (transports en commun) devront en revanche être renouvelés tous les cinq ans.

Ce renouvellement du permis permettra d'actualiser la photo d'identité et l'adresse de son titulaire. L'automobiliste devra s'acquitter au minimum des frais d'envoi du nouveau permis, a indiqué le ministère, qui affirme n'avoir pas encore décidé si le document lui-même serait facturé.

### Jusqu'à 2033 pour l'adopter

Les titulaires d'un permis de conduire antérieur au 19 janvier 2013 devront alors l'échanger contre son semblable à puce avant 2033. Plus de 40 millions de permis roses, sans date de péremption, sont actuellement en circulation en France et seront concernés.

### Du nouveau pour les deux roues

Dans le cadre de cette harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto a également subi quelques modifications depuis janvier 2013.

Si le permis A1 pour les motos jusqu'à 125 cm<sup>3</sup> restera accessible à partir de 16 ans, un permis intermédiaire a fait son apparition, le permis A2, pour les motos entre 125 et 600 cm<sup>3</sup>, accessible à partir de 18 ans.

Après deux ans, le titulaire de ce permis pourra accéder au permis A (toutes motos), sous réserve d'une formation de 7 heures. Le jeune motard sera donc «bridé» pendant 2 années. Le permis A, sans limite de cylindrée, sera alors directement accessible à partir de l'âge de 24 ans.

### Dernière nouveauté, cette fois pour les scooters

Une nouvelle catégorie de permis sera créée à partir de 2013 pour conduire un cyclomoteur de 50 cm<sup>3</sup> : le permis AM. Pour le décrocher, il faudra alors avoir 14 ans, avoir réussi une épreuve de code de la route et suivi une formation de 7 heures dans une école de conduite.



## TRANSPORTS BOSCHER René

Logistique Père et Fils  
S.A.R.L. au capital de 7523 €



49, rue du Souvenir  
91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE

Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

### Nos services

Déménagements -  
Garde-meubles  
Transport  
Régional - National  
Location emplacement  
parking  
Location véhicules  
industriels

# rappel

## quelques règles élémentaires

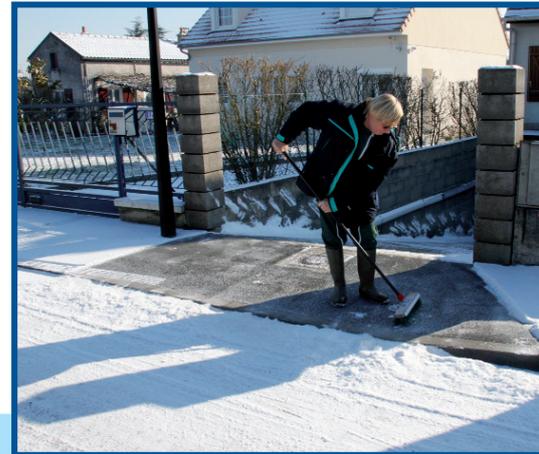
### A qui incombe l'entretien des trottoirs ?

**Une règle en France qui existe depuis 1937 mais qui semble parfois oubliée !**

#### Déneiger son trottoir

est un acte civique et même obligatoire qui permet bien souvent de réduire les risques d'accident. Car en cas de chute, certaines responsabilités peuvent être engagées. Ainsi selon la loi au titre du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté inter-préfectoral du 27 octobre 1937 repris dans l'arrêté communal n°01/13, il incombe aux propriétaires,

aux locataires, aux commerçants, en fait, à toutes les personnes ayant des locaux donnant accès sur la voie publique, de déblayer et de saler devant chez elles et de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre la circulation normale des piétons sur le trottoir, y compris l'entretien des gargouilles placées pour garantir l'écoulement des eaux pluviales.



**En période de neige, de verglas ou de chute de feuilles, les trottoirs doivent être déneigés, sablés ou nettoyés par les riverains. A défaut, leur responsabilité, et non celle de la commune, pourrait être engagée en cas d'accident (exemple : chute de piéton).**

### Et le stationnement sur les trottoirs ?

**Le stationnement est totalement interdit sur les trottoirs**

Que le trottoir mesure 40 cm ou 3 mètres de large, peu importe. Le trottoir est un espace de circulation réservé aux piétons, et seuls ces derniers en ont l'exclusivité d'utilisation. Le stationnement ne peut y avoir lieu, qu'il soit occasionnel ou exceptionnel même devant chez soi.

Par ailleurs, la question se pose parfois de savoir si l'on peut se garer sur l'entrée carrossable de son garage (la partie du trottoir aménagée pour faire passer une voiture). Là aussi, la réponse est non !

Le code de la route est assez clair et précise qu'il est interdit de stationner devant les entrées carrossables des habitations de riverains, quand bien même vous seriez le riverain en question. Couplé à un stationnement sur le trottoir, vous seriez donc en double infraction !

En dehors du fait que nous constatons des dégradations, taches d'huile, etc..., ce manque de civisme met directement en danger les piétons, à commencer par les enfants se rendant à l'école, ou les personnes âgées obligées de mettre le pied sur la route.



## Et les poubelles ?

Les poubelles (containeurs exclusivement pour éviter que les sacs puissent être éparpillés par les animaux) et encombrants doivent être sortis aux dates et horaires indiqués par la mairie, souvent la veille.

Le non-respect de ces dispositions peut entraîner de lourdes sanctions, pouvant s'élever à plusieurs centaines d'euros... Là aussi, il convient de bien se renseigner

auprès de la mairie pour savoir quelle poubelle sortir, et à quelle heure de la journée, mais surtout de la rentrer afin qu'elles n'encombrent plus les trottoirs tout au long de la semaine. Désormais, le personnel technique procédera aux retraits de celles-ci si elles restent plus d'une journée et les usagers devront venir la récupérer aux services techniques.



**” Vous avez entre 16 et 25 ans ? ”**

# chantier citoyen

**Investir pour le bien commun**

**Du 21 au 25 octobre 2013, la Municipalité et le SIARCE proposent aux jeunes de 16 à 25 ans de participer à un chantier citoyen et financer ainsi un projet éducatif ou professionnel.**

Le SIARCE mène des opérations de mise en valeur des berges de cours d'eau sous forme de « Chantier Citoyen », liées à la démarche de Développement durable et de protection de l'environnement. Ces opérations permettent aux jeunes de participer à une activité d'intérêt collectif de mise en valeur d'espaces écologiques. Le chantier concerne l'entretien, le débroussaillage, le ramassage de détritus... et plus particulièrement cette année, les Espaces Naturels Sensibles aux abords des berges de la rivière. Huit jeunes Moignacois, âgés de 16 à 25 ans, pourront ainsi bénéficier d'une participation financière à un projet éducatif ou professionnel : BAFA, permis de conduire, voyage linguistique...

Le « Chantier Citoyen » se déroulera pendant les vacances scolaires, sous la responsabilité de deux techniciens du SIARCE.

### En pratique...

L'opération s'adresse aux jeunes scolarisés. Les candidats doivent déposer un dossier pour présenter leur projet, sa finalité, son déroulement et leur motivation. Un jury composé d'élus et de fonctionnaires territoriaux sélectionnera les projets selon 3 critères : valeur pédagogique du projet, qualité de la présentation, lettre de motivation. A l'issue du Chantier, les jeunes sélectionnés recevront 200 € en chèques vacances. La semaine se décline en 4,5 jours d'intervention sur site. La demi-journée du vendredi sera consacrée à des actions de sensibilisation civique et citoyenne. La municipalité pilotera le dispositif sur le terrain et sera l'intermédiaire entre le jeune et le SIARCE.

### Continuité Moignacoise...

Le « Chantier Jeune Citoyen » s'inscrit dans la continuité des actions menées par la Municipalité en faveur du Développement durable et l'application de son Agenda 21. Il sera suivi, comme



chaque année par la Journée Eco-citoyenne du 25 octobre qui sera l'occasion de mettre en valeur le travail mené par les jeunes. Ces derniers pourront témoigner de leur expérience, valoriser leur action auprès des Moignacois et peut-être envisager les suites possibles.

### Renseignements :

Service communication : 01 64 98 00 00,  
mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr  
ou, [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)  
ou SIARCE : 01 60 89 82 21,  
[siarce@siarce.fr](mailto:siarce@siarce.fr) ou [www.siarce.fr](http://www.siarce.fr)

# L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ

## Commémoration du 8 mai 1945

London, 7 mai, 15 heures. Selon l'agence Reuter, la radio allemande de Flensburg (seul poste émetteur officiel encore en service) annonce que l'amiral Dönitz a ordonné la capitulation sans condition de l'ensemble des forces allemandes.

### LA REDDITION A ÉTÉ SIGNÉE CETTE NUIT A REIMS



## Appel du 18 juin 1940

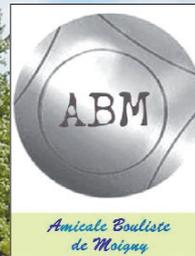
**C'**est aux côtés de la municipalité et des représentants des anciens combattants de l'UNC que les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle.

Georges Vançon, résistant moignacois de 1941 à 1944, nous a fait l'honneur de lire cet appel. Les enfants ont ensuite entonné l'hymne national, la Marseillaise qui a ensuite été suivie de l'observation de la minute de silence en mémoire aux victimes.



# Pétanque à Moigny

## Une toute nouvelle Association



Les cofondateurs (de G à D) Gérard Roumier, Jacques Bernard, Bernard Philippe



Une équipe de la tripléte, souvent au rendez-vous pour de bons moments de détente.

**V**ous pratiquez la pétanque ou voulez la découvrir, alors, pour des moments de détente, de loisirs et de franche rigolade, venez nous rejoindre tous les Mercredis et Samedis après-midi.

Cette nouvelle association a pour but de réunir, dans une ambiance conviviale, des personnes de tous âges animées de la même passion : la pétanque.

Elle aura également pour but d'organiser des rencontres internes ou en interclubs.

Ses fondateurs ont choisi dans un premier temps la pétanque détente plutôt que la compétition.

Bonne entente et courtoisie sont les maîtres mots de cette amicale.

Hommes, femmes et enfants, sont les bienvenus sur le boulodrome municipal situé rue Adonis Rousseau, à côté du cimetière.

Les responsables du club, assurent une permanence durant ces deux après-midi.

La fréquentation du terrain est libre pour les autres périodes (poss RV).

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements sur le site Internet de la commune de Moigny-sur-Ecole, rubrique vie locale, associations, ou bien directement sur le terrain.

ABM remercie chaleureusement Monsieur le maire et la municipalité de Moigny pour leur précieuse collaboration.

Gérard, Jacques et Bernard n'attendent plus que vous. N'oubliez pas votre tripléte.

**Adresse courriel de l'association :**  
[abm.moigny@gmx.fr](mailto:abm.moigny@gmx.fr)

**Téléphone : 06 76 18 22 50**

# Les Olympiades 2013

**Dimanche 23 juin 2013**

*Merci aux dirigeants  
du club de tennis  
pour l'organisation de  
la 10<sup>ème</sup> édition des Olympiades  
pour le bonheur des enfants*



# Pipe Band 91 St G.H.P.B

**B**asée à Moigny, l'Ecole de la cornemuse et des arts celtiques est une association 1901 qui regroupe une école destinée à la formation « ab initio » des joueurs de cornemuse et un pipe-band (le 91 St Gâtinais Highlander Pipe Band) qui se produit dans diverses manifestations. Le but de ce regroupement est que les plus expérimentés puissent aider les plus jeunes à progresser.

Notre association s'est particulièrement impliquée dans le projet Bill Millin. Rendu célèbre par le film « le jour le plus long », Bill Millin était le « piper » qui débarqua en Normandie le 6 juin 1944 à la tête de la brigade commando du Général Lord Lovat. Notre projet était d'ériger une statue en sa mémoire sur la plage de Colleville-Montgomery « sword beach ». Cette statue, sculptée par l'un de nos pipers (Mr Gaëtan Ader) a été inaugurée le 8 juin 2013.

Dans cet esprit, nous avons évolué afin d'avoir une allure plus militaire et nous nous sommes dotés d'uniformes semblables à ceux que portaient les pipers des régiments écossais durant les deux conflits mondiaux.

La cornemuse ou la caisse claire vous plaît ? Vous pouvez nous contacter par E-MAIL ou par téléphone et rejoindre notre formation :

le 91 St Gâtinais Highlanders Pipe Band avec cornemuses écossaises et percussionnistes ou simples sonneurs, répertoire écossais et tenue traditionnelle écossaise pour les

défilés, commémorations, cérémonies, manifestations culturelles, associatives et sportives, mariages...

**Contactez :**

**Eric au 06 19 41 07 07 ou**

**Claude au 06 73 46 85 35**

**mailto : ericmonestier@orange.fr**

***Pour être membre de l'association et participer aux activités, il faut souscrire un bulletin d'adhésion (sur demande) :***

Tarif droit d'entrée annuel

adulte : 15€

couple : 20€

enfant : 5€

Cours d'apprentissage

de la Cornemuse

100€ / an



*le 91 St Gâtinais Highlander Pipe Band devant le célèbre Boeing B-17 "Pink Lady" la Forteresse volante du musée Jean Salis à Cerny*

# Sur la trace des Mousquetaires...

*Pas ceux de Monsieur Alexandre Dumas mais plutôt ceux de la petite balle jaune, j'ai nommé : Messieurs Boroira, Brugnon, Cochet et Lacoste !*

**C**ela fait maintenant plus d'une décennie que les Moignacois peuvent, s'ils le souhaitent, s'adonner à leur sport de prédilection : le tennis !

En effet, deux courts éclairés sont mis à leur disposition par la municipalité au lieu dit de « Chaud Vallée » jouxtant le City Stade. Ces

équipements rénovés en 2011 permettent à chacun d'y jouer librement en s'acquittant annuellement d'une adhésion auprès du club partenaire l'ASCV (Association sportive de Chaud Vallée) présidé par monsieur Xavier Dessenne.

Les pratiquants, enfants ou adultes, qui désirent parfaire leur technique ou les débutants qui souhaitent bénéficier d'un enseignement seront accueillis quant à eux par le professeur de l'association, monsieur Laurent Lagarrigue.

Les inscriptions se font au Stand Tennis du carrefour des associations lors du Marché Rural en Gâtinais ainsi qu'à l'occasion de la fête du Tennis qui se déroulent conjointement tous les ans au mois de septembre.

**Pour tout renseignement :**  
**Xavier Dessenne (président de l'ASCV)**  
**au 01.64.98.05.74**

ou **consulter le site**  
**www.moigny-sur-ecole.com**

Quelques exemples de prix concernant les tarifs d'adhésion annuelle :

Adhésion Enfant (< 14 ans) . . . . . 55€

Adhésion Etudiant (18-25 ans) . . . 75€

Adhésion Adulte . . . . . 90€

Et des tarifs attractifs pour les adhésions « famille » ou les fratries !

Les tarifs annuels des cours :

Enfant (< 14 ans) 75€ (cours 1 heure)

Adulte . . . . . 135€ (cours 1 heure)

. . . . . 200€ (cours 1 heure 30)

MINITENNIS ( 4/6 ans ) . . . . . 70€

\* Le prix de la licence FFT est compris dans les tarifs indiqués

\* Nouveaux adhérents : badge et clé des courts 15€



# Blue Bonnet Country

*La fête de la musique ce fut aussi avec la joyeuse bande du Blue Bonnet Country à l'ambiance far-West*

Les cours ont lieu le mardi soir

à la salle du Foyer rural, rue de Verdun.

Horaires :

- de 20h15 à 21h15 pour les nouveaux inscrits encadrés par les anciens

- de 21h15 à 22h15 cours pour danseurs confirmés  
Reprise des cours et inscription à partir du 3 septembre.

2 cours gratuits pour chauffer les "santiags" et découvrir la country... et pourquoi pas s'inscrire !

Renseignements auprès de Dominique Juffroy  
Tél : 06.81.96.52.47.



## Médaille de la famille attribuée à *Valérie Perrin*

**A** l'occasion de la cérémonie des vœux, Pascal Simonnot a souhaité rendre hommage à la famille comme pierre angulaire de la société. Les parents et la famille élargie (grands-parents, oncles, cousins etc.) jouent en effet un rôle fondamental et irremplaçable pour la structuration sociale et personnelle des enfants. Ce sont eux qui l'assument matériellement et quotidiennement pendant des années. Avant la scolarisation des enfants et en complément de l'école, c'est avant tout la famille qui transmet sa culture et ses valeurs aux enfants. Le choix d'avoir des enfants et la conscience de la responsabilité que l'on a envers eux n'est

donc pas seulement un choix de vie personnelle mais relève aussi de la responsabilité collective et doit être reconnu comme telle.

Aussi, M. le Maire a demandé à Franck Marlin, député de l'Essonne de procéder à la remise de la médaille de bronze de la famille française à Valérie Perrin, maman de quatre enfants (Morgane, Ysaline, Alan, et Leïlou) et moignacoise depuis 1995.

Avec les félicitations de l'équipe municipale qui invite toute famille à se faire connaître pour avoir élevé au moins 4 enfants et leur permettre de recevoir les honneurs de la République.



Valérie Perrin et Pascal Simonnot

## Messe de la Saint-Hubert et hommage au Père Legourd

**C'**est en l'église de notre village que le vendredi 8 mars dernier résonnèrent les Trompes Saint Denis où était célébrée la traditionnelle messe de la Saint Hubert.

Un peu d'histoire... Le seigneur Hubert, qui vécut au 7<sup>ème</sup> siècle, aimait chasse et bonne chair. Un jour il organisa une grande battue, pendant la Semaine sainte, empêchant ainsi bon nombre de paroissiens de faire leurs Pâques. Plusieurs jours dans les bois résonnèrent des abois. Hubert en s'éloignant du groupe vit un magnifique dix-cors. Il voulait à tout prix cet animal, et le poursuivit. Mais le cerf s'arrêta, il avait entre ses bois, la croix du Christ. C'est alors que, touché par la grâce divine, sa vie monastique exemplaire s'engagea. Suite à sa canonisation, il deviendra le saint patron des chasseurs et de la vénerie.

Lors de cette messe, le Père Ribalet rendit un chaleureux hommage au père Legourd, disparu en novembre dernier à l'âge de cent ans. Pendant ses 75 ans de sacerdoce, ce dernier ne manquait jamais à la coutume de célébrer la messe de la Saint Hubert.

Et c'est dans le respect des traditions et au son des sonneurs que les paroissiens auront assisté à la bénédiction des chiens sur le parvis de l'église à l'issue de la cérémonie.

Le Père Ribalet rendit un chaleureux hommage au Père Legourd



# Bravo à nos Moignacoises *Bravo!*

## Critérium National Coupe de France Cadet(tes) - Judo

Il s'agit d'Axelle Larglantier, 1<sup>ère</sup> au Critérium National Cadets / Cadettes qui s'est déroulé le 2 Juin 2013 à Ceyrat en Auvergne.



Equipe de Fiona Zonta  
Championne de France



Equipes de Léa et  
de Clémence Marques  
vice-championnes de France

## 4 Moignacoises aux Championnats de France de Gymnastique Rythmique

Le week-end du 8 et 9 juin, les Championnats de France de Gymnastique Rythmique ont eu lieu à Valenciennes.

C'est à cette occasion, et après une année d'intenses entraînements au sein du Club de La Ferté-Maise que nos quatre Moignacoises ont présenté leur enchaînement par équipe. Pour elles, c'est l'aboutissement d'une saison où tout se joue en moins de deux minutes. Leur maîtrise des ballons, cerceaux, cordes, rubans et masues ont impressionné les juges et le public.

Après de très beaux passages, nos 4 sportives sont Vice-Championnes de France pour l'équipe de Clémence Marques et l'équipe de Léa Marques, Championnes de France pour l'équipe de Fiona Zonta, et une très honorable 13<sup>ème</sup> place pour l'équipe de Nominœ Roger Jean dit Berthelot.



Equipe de Nominœ  
Roger Jean dit Berthelot  
13<sup>e</sup> au championnat de France



6 janvier

## Les sapins font leur "chaud" !

**D**imanche 6 janvier, les habitants sont venus en grand nombre, une fois de plus, participer à cette manifestation où l'on pouvait admirer pour un dernier grand feu de joie les sapins de Noël apportés par les moignacois ou collectés par les agents municipaux. Pour l'occasion, la Chauda Vallée porte bien son nom !

Malgré le froid vif, il n'en restait pas moins que ce fut un vrai moment festif organisé par les élus avec au menu vin à la cannelle et marrons chauds. C'est d'une étincelle que se sont embrasés nos sapins sous les yeux des Moignacois ravis de se retrouver pour ce dernier show !



## Chasse aux œufs

Le 1<sup>er</sup> avril dernier s'est déroulée la première chasse aux œufs organisée par les élus du CMJ. Ils ont tout géré, de la création à la distribution des tracts, mais aussi dans la logistique, puisque ce sont eux qui ont dissimulé les fameux chocolats avant l'assaut des petits gourmands...

De nombreux enfants ont répondu à l'appel, à la grande satisfaction des jeunes organisateurs.

Et c'est sous un soleil radieux que petits et grands sont ainsi partis à la chasse aux œufs en chocolat en ce traditionnel lundi de Pâques.

Une manifestation qui semble avoir été appréciée au point de demander à ce qu'elle soit renouvelée l'année prochaine.

1er avril



# Tournoi des 3 ballons au City Stade

C'est par une belle après-midi ensoleillée, le dimanche 7 Avril, que s'est déroulée la deuxième édition du tournoi des « trois ballons » sur le site du City Stade de notre village. Toujours à l'initiative des jeunes élus du CMJ, les enfants ont à nouveau répondu présents à cette manifestation sportive. Pour rappel, le principe de cette rencontre met en scène trois des principaux sports de ballons : le Basket, le Football et le Handball. C'est donc dans une ambiance ludique que les sportifs en herbe ont donné le meilleur d'eux-mêmes et toujours dans un bel esprit de fairplay !

A l'issue de la compétition, chaque « athlète » s'est vu offrir un goûter bien mérité ainsi qu'une médaille à l'effigie d'un des sports représentés pour garder un petit souvenir de cette très sympathique rencontre où le but premier était de passer un bon moment tous ensemble, enfants sur le terrain, parents et amis autour à les encourager. Grâce à l'enthousiasme de toute l'équipe du CMJ, ce tournoi prendra très certainement date dans les agendas des jeunes moignacois à qui la municipalité dit d'ores et déjà : **« À l'année prochaine ! »**

7 avril



# 1 vélo pour 2

Un soleil éclatant, des champs de blés parsemés de coquelicots, des sous-bois aux douces odeurs de printemps, une jolie participation des jeunes Moignacois, des parents motivés pour suivre leur progéniture à travers la campagne ... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette sympathique manifestation une réussite !

C'est donc en cette matinée du dimanche 2 juin, que jeunes et moins jeunes ont dévalé pentes abruptes, grimpé raidillons ardues, parcouru chemins champêtres, à pieds, à vélo... Tout ceci dans une joyeuse ambiance, non seulement due à la joie d'être ensemble, mais aussi pour saluer enfin le retour des beaux jours après une interminable météo froide et pluvieuse ! La commission Jeunesse et Sport ainsi que l'équipe du CMJ peuvent à nouveau se féliciter pour le succès grandissant de cette manifestation qui deviendra à coup sûr un rendez-vous attendu par tous ! Nous vous disons donc « Au printemps prochain » toujours aussi motivés et sûrement encore plus nombreux !

2 juin



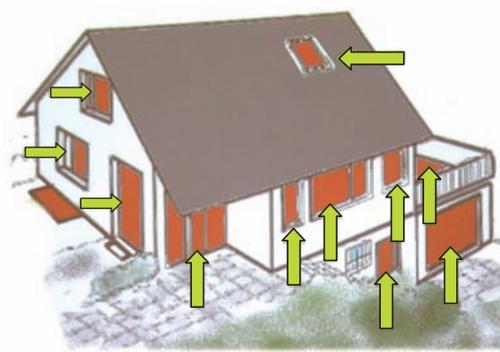
# Pensez à l'opération... Tranquillité Vacances

C'est bientôt les vacances... Pour partir l'esprit tranquille, pensez à signaler votre départ à la **Gendarmerie Nationale** qui vous propose son opération « **Tranquillité Vacances** » en partenariat avec la municipalité.



Un dispositif qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre mais qui a toute sa raison d'être durant les congés d'été. Le but est que les services de gendarmerie effectuent des rondes régulières autour des habitations. Autre élément essentiel lorsque vous vous absentez, prévenez votre voisinage qui peut relever votre courrier, ouvrir et fermer les volets. En cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17.

## Les points névralgiques d'une habitation



**Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous faire enregistrer en Gendarmerie à Milly-la-Forêt en prenant préalablement rendez-vous au 01.64.98.80.27.**

## Opération « Participation Citoyenne »... Les yeux des gendarmes !

**A** peine un peu moins d'une centaine de personnes assistaient à la réunion du 24 juin organisée par la municipalité et la gendarmerie pour évoquer des mesures de protections contre les vols et notamment le programme « **Participation Citoyenne** » : réduire ou prévenir la délinquance dans les quartiers.



Il y a en France un cambriolage toutes les 90 secondes, rappelait le Major Hoffmann, commandant de la Brigade de Milly-la-Forêt, qui, avec un effectif de 16 hommes pour 12 communes, soit 12 000 habitants, gère, entre autres, les atteintes aux biens.

En ce début d'été, devant la grogne et l'inquiétude de certains habitants, à juste titre, avec une augmentation de 68 % des cambriolages entre 2012 et 2013, les militaires ont évoqué la possibilité, par convention avec le Procureur de la République, de lutter contre la délinquance - cambriolages, démarcheurs et autres arnaques etc.... proposant ainsi un dispositif « **d'attention solidaire** » qui a déjà fait les preuves de son utilité dans l'Essonne.

Le principe est tout simple : avec la collaboration des autorités de la gendarmerie et de la municipalité, des habitants de quartier se fédèrent en réseau pour se montrer « **vigilants** », attentifs aux comportements éventuellement suspects (et alerter alors

qui de droit), effectuer des contrôles en accord avec ses voisins, vérifier que tout se passe bien, notamment lorsque

quelques ménages sont partis en vacances...

La plupart des cambriolages se produisent le jour. Pénétrer dans une maison ne prend que trois ou quatre minutes, passé ce délai, les cambrioleurs repartent, certaines précautions s'imposent donc...

Le Major Hoffmann assure que le principe de « **Participation Citoyenne** » communément appelé « **voisins vigilants** » donne des résultats : « **quelque chose qui peut paraître anodin à nos yeux peut se révéler d'une grande importance pour les gendarmes** ».

Il faut voir et alerter mais pas question de se « **transformer en justicier masqué** » et quand la parole fut donnée aux personnes de l'assistance, certaines questions ont alors pris la tournure d'une tribune politique vilipendant même les représentants des forces de l'ordre à plusieurs reprises.

Pourtant, ils n'étaient pas là pour changer les règles de justice mais pour expliquer que la sécurité résulte de la coopération entre les services de gendarmerie, de la municipalité et de la population elle-même. Ces derniers deviennent ainsi les interlocuteurs privilégiés et les yeux de la gendarmerie.



Au regard des chiffres des cambriolages en forte augmentation, ce concept séduit certains qui y voient un comportement réellement solidaire et citoyen alors que d'autres en redoutent les dérives, mais très majoritairement, le public présent semblait favorable à ce dispositif.

Les habitants d'un quartier, qui font cause commune dans un esprit de solidarité, peuvent participer efficacement à la prévention de la délinquance, c'est ce qu'encourage le programme « **Participation Citoyenne** ».

Aussi, si vous êtes intéressés par ce dispositif, proposez votre concours pour une vigilance solidaire qui doit être l'affaire de l'ensemble des habitants, car le but est vraiment de créer du lien social et de se montrer attentif à ce qui est anormal aux alentours.

# Consultation en ligne du Plan d'Occupation des Sols POS

Trouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant l'urbanisme et faites vos démarches en ligne.

Le Plan d'Occupation des Sols est l'expression du droit des sols, encadrant la majorité des autorisations de construire et une bonne part des interventions sur l'espace bâti naturel. Il sera un véritable guide à vos interrogations.

- ➔ Comment demander un permis de construire ?
- ➔ Quel est le règlement du Plan d'Occupation des Sols dans ma rue ?
- ➔ Quel zonage pour mon habitation ?
- ➔ Vous pouvez consulter et télécharger en ligne le règlement du POS comportant 5 parties distinctes :

- 1.2. Les dispositions générales
- 1.3. Les zones urbaines
- 1.4. Les zones naturelles
- 1.5. Les espaces boisés
- 1.6. Les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et aux espaces verts.

Il n'est pas exhaustif de la réglementation d'urbanisme : le Plan d'Occupation des Sols comprend en effet différents documents générant des prescriptions

## Consulter sur le site de moigny-sur-Ecole

- > Documents d'urbanisme en ligne
- > REGLEMENT DU P.O.S (Approbation le 30/05/2000)

spécifiques. Ce n'est que la synthèse et le croisement de l'ensemble de ces prescriptions qui permettent de prendre connaissance des dispositions réglementaires applicables au terrain.

Il convient ainsi d'adjoindre au règlement du POS : les documents graphiques réglementaires, les Servitudes d'Utilité Publique (Zone de protection du

patrimoine architectural urbain et paysager, sites et monuments historiques classés ou inscrits, etc.).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser directement à la mairie en téléphonant au 01 64 98 40 14

1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole  
REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**MILLY MOTOCULTURE**

01 64 98 75 02

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**weldom**  
ensemble, c'est mieux

Bricoler • Décorer • Jardiner

**BRICOLAGE  
DÉCORATION - JARDIN  
MATÉRIAUX**

S.A.R.L. SCG Boursault  
Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98  
Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h  
• dimanche matin 9h30-12h30

# Moigny-sur-École et son histoire passée

*suite...*



## Eglise Saint-Denis

L'église paroissiale Saint-Denis, produit de nombreux remaniements, se caractérise par sa dissymétrie. D'une grande sobriété côté nord, le vaisseau principal est accolé côté sud par un transept, un collatéral et

une tour-clocher fortifiée du XV<sup>e</sup> siècle, contiguë à la façade et butée de contreforts élan-cés et d'une tourelle d'angle. D'un édifice primitif du XII<sup>e</sup> siècle subsistent les départs de voûtes de l'unique collatéral. À la suite des destructions de la guerre de Cent Ans, celui-ci ainsi que l'abside, le chœur et les piliers du XIII<sup>e</sup> siècle sont reliés entre eux par un transept et par une nef remaniés, contemporains du clocher fortifié. Lors des reconstructions du XV<sup>e</sup> siècle, le calcaire d'Étampes, seul utilisé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, est relayé pour le gros œuvre par le grès tiré des carrières locales.



## Saint-Denis

Ce vitrail datant du XX<sup>e</sup> siècle d'une grande sobriété donne peu d'informations sur Saint-Denis, évangéliste de la région parisienne au III<sup>e</sup> siècle, premier évêque et martyr de Paris. Le patron de Moigny est habituellement représenté décapité et portant sa tête entre ses mains vers une fontaine de Montmartre, comme le veut la légende du IX<sup>e</sup> siècle. Son tombeau est honoré à Saint-Denis, site de l'abbaye fondée par Dagobert I<sup>er</sup> et de la basilique-tombeau des rois de France. Dans l'Essonne, il patronne neuf paroisses situées en général au nord, dans l'ancien diocèse de Paris. Rappelons que Moigny appartient au diocèse de Sens, ce qui fût une exception.

## Corniche à modillons



Détail remarquable pour la région, la corniche datant du XIII<sup>e</sup> siècle qui surmonte les murs du chevet de Saint-Denis adopte la forme d'une arcature agrémentée d'une frise de modillons. Ceux-ci représentent des têtes humaines toutes différentes. Primitivement au nombre de 40, comme les vieillards de l'Apocalypse, il n'en reste que 32, la frise étant limitée au XV<sup>e</sup> siècle par le bras sud du transept. Devant ce

luxu inhabituel pour l'extérieur d'une église rurale, on ne sait s'il faut invoquer la verve débordante de l'atelier de sculpture ou une volonté des commanditaires.



## Vierge de royauté avec sceptre et globe

Cette Vierge à l'Enfant est remarquable par son costume et sa coiffure semblables à ceux d'Anne d'Autriche. Le XVII<sup>e</sup> siècle marque un renouveau du culte marial à caractère politique. Louis XIII consacre solennellement la France à la Vierge et institue le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge, comme jour de fête nationale. La Vierge est représentée ici avec les attributs de la royauté humaine qu'elle partage avec son fils, allégorie non déguisée de la reine et de l'héritier enfin accordé, Louis-Dieudonné futur Louis XIV.



## Portail

Le portail du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle présente un style gothique tardif. Son ornementation soignée, piédroits sculptés, gâble et pinacles, évoque la demeure élégante d'un noble commanditaire plutôt qu'une église paroissiale. Cette impression est confirmée par la présence d'armes seigneuriales en médaillons et l'inclusion d'une dalle couverte d'écriture gothique. La rosace qui surmonte le portail, formée de huit quatre-feuilles, comporte



des fragments de la verrière d'origine. Les vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle sont soufflés en 1944 par une explosion de munitions au château de Courances.

# La nouvelle carte jeune 91 demandez-la avant le 30 septembre !

La Carte jeune souffle sa 10e bougie. Elle évolue pour offrir aux Essonnais de 16 à 18 ans de nouveaux services. Son lancement se couple à l'ouverture d'un portail web jeunesse : [www.yatou91.fr](http://www.yatou91.fr). Pour en faciliter l'accès, elle devient gratuite. D'une valeur de 140 euros par an, elle propose un bouquet d'offres encore plus diversifié.



## Les 5 packs de la nouvelle Carte jeune 91

◆ **Le pack "prévention conduite"** : il permet de financer le permis de conduire. La possibilité d'épargner jusqu'à trois ans de crédits La Carte Jeune permettra aux jeunes de bénéficier d'un financement réel plus important pour faire face au coût du permis de conduire.

◆ **Le pack "mobilité"** : il permet le financement de la mobilité des jeunes dans leurs déplacements quotidiens ou occasionnels, du local à l'international. A titre d'exemple sont intégrés : les transports collectifs, la carte imagin'R, les agences de voyage, et bientôt la carte inter-rail de la SNCF.

◆ **Le pack "formation et découverte"** : il regroupe les frais d'adhésion à une association sportive ou culturelle,

l'achat de places de manifestations des équipements partenaires des politiques sportives et culturelles du Conseil général et l'achat aux rayons librairie de partenaires.

◆ **Le pack "projet"** : cette « bourse aux projets » permet un accompagnement individualisé des jeunes dans leurs projets. Elle peut être couplée au dispositif « Sac ados ». Ce pack permettra ainsi un meilleur accompagnement des jeunes par la collectivité, favorisera leur autonomie et participera activement à la faisabilité de projets dont les jeunes sont à l'initiative, quelle que soit leur nature (solidarité internationale, initiatives locales, groupes musicaux...).

◆ **Le pack "nouvelles technologies"** : exclusivement pour les jeunes de 16 ans, ce pack permet au jeune de dispo-

ser, par cumul anticipé des droits ouverts par la Carte jeune, d'une tablette numérique. Pour cette année 2013, il s'agit d'une Archos 80 xs dotée d'un clavier qui a emporté le marché. Elle comporte plusieurs applications, dont des outils bureautiques, un dictionnaire, une encyclopédie afin d'en faire un véritable outil pour les études, permettre de communiquer au travers de sa connexion WIFI, mais aussi d'accéder, à des applications spécifiques.

**Commander la carte jeune** : s'informer et s'inscrire sur le site [www.yatou91.fr](http://www.yatou91.fr). Documents à fournir (version papier ou envoi numérique sur l'interface « gestion de dossier » du site internet) : une photocopie de votre justificatif d'identité attestant de votre âge et une photocopie de votre justificatif de domicile.

**AEM**  
CONSTRUCTIONS

Génie-Civil et Bâtiment

Olivier Relut

2 bis rue Marcel Jeantet - 78370 Plaisir  
Tél. 01 30 55 24 64 - Fax 01 30 55 22 97

Agence de la Place



Toutes Transactions Immobilières

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)

Tél. 01 64 98 90 80 - Fax 01 64 98 87 43

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 493 745 RCS Evry

# Moigny sur le podium !



« La rénovation exemplaire de l'hôtel de ville dans le cadre du projet de requalification de cœur de village : un trait d'union entre le passé et le futur »,

ont été les qualificatifs du CAUE (Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne) lors de la cérémonie du mardi 4 juin à Evry permettant à Moigny de figurer sur le podium à la 3<sup>ème</sup> place.

C'est un jury populaire qui l'a confirmé par son vote.



## Essonne Aménagements Exemplaires

# Le CMJ organise son 1<sup>er</sup> défilé HAAALLLOWEEN!!!

1<sup>er</sup> défilé pour Halloween le jeudi 31/10/2013 à 17 heures dans les rues du village.

Il sera suivi d'un concours de déguisement où le plus joli déguisement conçu se verra récompensé !

**Rendez-vous à 17h00 à la salle des fêtes**

**le jeudi 31 oct. 2013**



**VENEZ NOMBREUX**





## Naissances

- Poirier Maïwenn, Marie, Agnès née le 15 mars 2013 à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- Fontaine Tia, Anaïs née le 29 mars 2013 à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- Michaut Nolan, Jean-Pierre, Fabrice né le 18 avril 2013 à Fontainebleau (Seine-et-Marne).



Maïwenn Poirier



Nolan Michaut



Tia Fontaine



## Mariages

- Pascal Roger et Marylène Jean Dit Berthelot, le 18 mai 2013.
- Geoffroy Dezert et Patricia Métro, le 15 juin 2013.



Patricia Métro et Geoffroy Dezert



Marylène Jean Dit Berthelot et Pascal Roger



## Décès

- Daniel Delcroix décédé à Champcueil le 17 février 2013.
- Jean-Luc Cuvelier décédé à Champcueil le 5 mars 2013.
- Rocco Galluccio décédé à Ballainvilliers le 7 mai 2013.
- Jean Dumoulin décédé à Moigny-sur-École le 19 mai 2013.
- Huguette Giuliano décédée à Lormont le 29 mai 2013.

## Menuiserie Michaut Arnaud



Diplômé de l'École Bouille

Siège social  
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École  
Atelier  
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne  
Tél. 01 60 75 69 48  
menuiserie.michaut@wanadoo.fr

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier  
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles  
véranda - parquet

## Pompes Funèbres Roger MARIN depuis 1929

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"  
Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil ☎ 01 64 99 79 00  
Corbeil-Essonnes ☎ 01 64 96 03 03  
Milly-la-Forêt ☎ 01 64 98 89 29  
Evry-Courcouronnes ☎ 01 60 87 17 80  
La Ferté Alais ☎ 01 64 57 42 74  
Etampes ☎ 01 60 80 02 49  
Paris (3 agences) ☎ 01 46 27 07 56

Crématorium Sud Francilien Evry-Courcouronnes ☎ 01 60 86 65 43

*Restaurant*  
*La Patte d'Oie*  
*à Mennecey*



Midi et soir de 23 à 36€  
Menu carte > 36€

Tél. 01 64 57 12 39  
[www.compagnie-des-clos.com](http://www.compagnie-des-clos.com)

Parking privé

Restaurant La Patte d'Oie  
16 route de Paris - 91540 Mennecey

*Plus qu'un restaurant... un lieu*

Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir